

AIR ALGÉRIE A PERDU L'ÉQUIVALENT DE 420 MILLIONS DE DOLLARS EN 15 MOIS

Les travailleurs risquent de ne plus percevoir de salaires

P. 5

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Création d'un Fonds pour l'argent et biens saisis par la justice

«Banco» pour le Trésor public

LA SOCIÉTÉ A ANNONCÉ UN PROGRAMME DE «RESTRICTION» AVANT DE SE RÉTRACTER

Qui décide à la SEAAL ?

Page 16



RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES

Le Pr Mahyaoui détaille les mesures sanitaires imposées

Les dispositions du protocole sanitaire sur lesquelles travaille actuellement le Comité scientifique seront rendues publiques à partir de la semaine prochaine. Page 5

ARRÊTÉES LORS DE LA MARCHÉ DE VENDREDI DERNIER

44 personnes sous mandat de dépôt

Le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) a fait état hier du placement sous mandat de dépôt de quarante-quatre personnes interpellées lors des marches de vendredi dernier avortées en application de l'instruction du ministère de l'Intérieur portant sur l'interdiction des manifestations sans autorisation de l'autorité compétente. Page 4



La décision de Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, de créer un fonds pour accueillir l'argent et les biens détournés qui seront saisis par voie de justice, vient confirmer sa détermination de rendre au Trésor public ce qui appartient au peuple algérien... Page 3

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE A RENCONTRÉ HIER LES SYNDICATS

Sur fond de menaces sur les examens

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a rencontré hier au siège de son département vingt trois Syndicats du secteur dans une ultime rencontre afin de débloquent une situation pas du tout sereine à quelques jours du début des examens nationaux. Page 2



CRÉSUS

Quotidien national ■ Mardi 18 Mai 2021 ■ 7^{ème} année n°642 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

ILS ONT PROTESTÉ, HIER, DEVANT LE MINISTÈRE

Les Directeurs de lycées mettent la pression sur Ouadjaout

Plusieurs dizaines de Directeurs de lycées ont organisé, hier, un rassemblement de protestation devant le siège du ministère de l'Éducation nationale à Ruisseau, pour réclamer l'ouverture du dialogue sur leur plateforme de revendications dont la principale est la « réhabilitation » du statut de directeur.



A l'appel du Conseil national autonome des directeurs de lycées (CNADL), les proviseurs venus de différentes wilayas du pays, notamment Annaba, Bouira, Djelfa, Sidi Bel Abbès, Alger et Jijel, ont levé des pancartes et scandé des slogans hostiles au département que gère Mohamed Ouadjaout, accusé de « n'avoir pas assez de pouvoir de décision ». « Une honte », ont crié les Directeurs protestataires qui ont dénoncé « la cherté de la vie », et « le manque de considération » sur l'échelle des fonctionnaires et catégories du secteur. L'action des Directeurs de lycées affiliés au Syndicat autonome CNADL, intervient quelques jours seulement après la grève des trois jours observée par plus d'une dizaine de syndicats du secteur, les 9, 10 et 11 mai courant. Un débrayage qui a paralysé les établissements scolaires et poussé le ministère de tutelle à convoquer en urgence une réunion avec les partenaires sociaux pour le 24 de ce mois, pour tenter de désamorcer la bombe. Car, faut-il le préciser, le retour à la charge des travailleurs de l'éducation, toutes catégories confondues, n'arrange pas les affaires de Ouad-

jaout, en ce moment. Les examens de fin de cycles (La 5e, le BEM et le BAC), sont programmés respectivement pour le 2 juin, du 15 au 17 juin et du 20 au 24 du même mois. Le risque est d'autant plus grand puisque dans le plan d'action adopté par le Conseil national du CNADL tenu en mars dernier à Blida, il est clairement indiqué que les Directeurs de lycées « refuseront de délivrer les décisions de désignation des chefs de centres d'examens officiels, baccalauréat et autres ». D'où l'intérêt pour Mohamed Ouadjaout d'assainir la situation et de faire en sorte que toutes les doléances soient, au moins, sérieusement discutées. D'ailleurs, pour les Directeurs affiliés au CNADL, « c'est cette fuite en avant » du ministère de tutel-

le qui pose problème. A moins que le ministre n'arrive à convaincre ses partenaires lors de la prochaine réunion, le secteur de l'Éducation risque de connaître une fin d'année des plus perturbées, avec comme seule victime les élèves, en particulier les candidats à la 5e, au BEM et au baccalauréat. Il n'est sûrement pas exclu, en tout cas, que la fameuse « Aâtaba », seuil des cours concernés par les examens, soit réclamée cette année. Pour rappel, les revendications des Directeurs de lycées, tournent autour de « l'ouverture du dialogue sur la révision du statut particulier », « la révision du régime indemnitaire et des primes », « l'institution d'une prime spécifique d'encadrement des examens officiels » et « la réfor-

me du système éducatif ». Le Syndicat CNADL réclame aussi « l'amélioration du pouvoir d'achat, le retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge », « l'intégration des ouvriers professionnels et la suppression du système de contractualisation » et enfin « l'abrogation du système de cogestion des écoles primaires et leur rattachement au ministère de l'Éducation ».

En cas de non-satisfaction de leurs doléances, les Directeurs prévoient, outre les grèves, d'autres formes de protestation dont « le refus de distribution du livre scolaire » et « le refus d'élaboration et d'étude des dossiers de la prime spéciale (5 000 DA) des élèves démunis ».

Aïssa M.

IL A ÉTÉ INVITÉ HIER A SE RENDRE À BAB J'DID

Ihsane El Kadi à nouveau chez les gendarmes

Le Directeur de Radio M, El Kadi Ihsane, de nouveau chez les gendarmes. Alors qu'il avait reçu hier matin, « une convocation pour se présenter demain à la brigade de gendarmerie de Bab J'did », le journaliste Ihsane El Kadi a reçu selon un communiqué de Radio M. « vers 16h la visite d'un officier de la gendarmerie qui l'informe qu'il doit se rendre à l'instant à la brigade de Bab J'did pour être entendu immédiatement par le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed », explique le communiqué sans autre précision. El Kadi Ihsane a, pour rappel, déjà été convoqué en juin de l'année dernière par la même brigade pour une « enquête préliminaire ». En avril de la même année, faut-il le noter, le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, avait annoncé des poursuites judiciaires contre les deux sites d'information d'El Kadi Ihsane, Radio M et Maghreb Emergent, « conformément aux dispositions du code pénal et du code de l'information. Ce sont des dispositions qui prennent en charge clairement les situations d'atteinte à l'honneur des personnes, notamment la personne du président de la République dans l'exercice de ses missions constitutionnelles ».

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE A RENCONTRÉ HIER LES SYNDICATS

Sur fond de menaces sur les examens

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a rencontré hier au siège de son département vingt trois Syndicats du secteur dans une ultime rencontre afin de débloquer une situation pas du tout sereine à quelques jours du début des examens nationaux.

Cette seconde rencontre après celle du mois de mars dernier avec les partenaires sociaux est destinée à soulever et aborder les préoccupations d'ordre éducatif et socioprofessionnel. Les séances de travail bilatérales regroupant le ministère de l'Éducation nationale avec l'ensemble des organisations syndicales agréées ont débuté hier pour se poursuivre jusqu'à ce que les deux parties trouvent ensemble un terrain d'entente qui les satisfera. Aussi, ces séances seront consacrées essentiellement « à l'examen des dispositions et des mécanismes de révision du statut particulier et à d'autres questions à caractère socioprofessionnel des différents corps relevant du secteur ». Selon le calendrier du ministère, le premier jour sera consacré à la réception de représentants du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Éducation (Cnapeste), de la Fédération nationale

des travailleurs de l'Éducation (FNTE) et du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTÉ). Ces rencontres bilatérales interviennent suite aux protestations et aux grèves observées par les enseignants des trois paliers d'enseignement et les différents corps relevant du secteur (agents d'administration, inspecteurs et corps communs) ainsi que des travailleurs professionnels, pour soulever des revendications pédagogiques et socioprofessionnelles, notamment la « réforme du système éducatif », « la révision des programmes » et « l'accélération de la révision du statut particulier » des travailleurs du secteur. « L'annulation de la gestion commune des écoles primaires » et leur rattachement au ministère de l'Éducation, « l'amélioration du pouvoir d'achat » et « la restauration du droit à la retraite proportionnelle » sans condition d'âge figurent également parmi les revendications des syndicats. Cette rencontre survient après l'appel du président Tebboune qui a ordonné le 2 mai dernier l'engagement d'un dialogue avec les différents partenaires sociaux « aux fins d'améliorer la situation socioprofessionnelle des employés » du secteur de l'Éducation nationale et de revoir le statut particu-

lier de l'enseignant. La semaine passée, quatorze syndicats ont observé une grève de trois jours sur l'ensemble du territoire, en signe de protestation contre « la dégradation de leur situation sociale ». Cette grève est survenue en protestation contre notamment le non-respect du ministère de tutelle de ses engagements et le climat délétère qui règne dans le secteur. D'ailleurs ces mêmes syndicats menacent de boycotter les examens qui débutent à partir du 2 juin prochain pour l'examen de la 6e. Les syndicalistes appellent à de meilleures conditions de dialogue, auquel participeront des organismes responsables de la satisfaction des revendications des travailleurs, notamment la Fonction publique. Signalons que les syndicaux demandent la revalorisation à 100% du point indiciaire, l'application du décret présidentiel 266-14 avec effet rétroactif, le dévoilement du statut particulier, la régularisation des incidences financières et du dossier des diplômés des écoles supérieures, la révision des programmes, la diminution du volume horaire et la libération des établissements primaires de la mainmise des collectivités locales.

M. T.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

CRÉATION D'UN FONDS POUR L'ARGENT ET BIENS SAISIS PAR LA JUSTICE

« Banco » pour le Trésor public

L'engagement du Président de la République de récupérer autant que possible l'argent détourné pendant des années, par des commis de l'Etat ou des opérateurs économiques véreux, tient toujours. En effet, la décision de Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, de créer un fonds pour accueillir l'argent et les biens détournés qui seront saisis par voie de justice, vient confirmer sa détermination de rendre au Trésor public ce qui appartient au peuple algérien...

Sans trop de bruit ni tambour, Tebboune s'applique à respecter sa feuille de route malgré les ratages de son gouvernement ou le sabotage de certains cercles liés à la Issaba. Ainsi, le dernier Conseil des ministres a-t-il été l'occasion pour le chef de l'Etat de préparer le Trésor public à la récupération d'avoirs financiers et de biens, saisis ou en passe d'être saisis par voie judiciaire dans le cadre de la lutte contre la corruption et la poursuite des délinquants économiques de haut niveau qui ont pillé les caisses de l'Etat à la faveur de la politique mafieuse de l'ère Bouteflika. Il s'agit donc pour le gouvernement «d'introduire des dispositions au titre de l'avant-projet d'ordonnance portant loi de finances complémentaire pour 2021 relative à la création d'un fonds devant accueillir les fonds et bien



détournés et confisqués en vertu de décisions de justice» selon le communiqué officiel.

EN ALGÉRIE ET AILLEURS

Si aucun chiffre n'a été avancé quant au volume d'argent que le département de Belkacem Zeghmati est sur le point de récupérer, les estimations des experts évoquent plusieurs milliers de milliards de dinars. Pour rappel, lors d'un point de presse, le président de la République avait déclaré en juillet dernier que sur «6 000 milliards de dinars, près

seulement 15% ont été restitués». Ajoutant que «la récupération de l'argent volé demeurerait l'un des ses objectifs essentiels» tout en rassurant quant à la coopération des pays vers lesquels ces fonds colossaux ont été transférés : «Tous les pays européens sont prêts à nous aider à récupérer l'argent détourné (...) des entreprises européennes sont impliquées dans la corruption et dans la surfacturation, les Suisses et tous les membres de l'Union européenne sont prêts à nous aider à récupérer l'argent volé. C'est un point on ne peut plus important, notamment

lorsqu'il s'agit des négociations menées par l'Algérie avec les Etats de l'Union européenne (UE), des Etats qui traitent avec la loi et non avec les sentiments ou la volonté politique.»

RÉCUPÉRATION EN COURS

Abdelmadjid promettait alors de «bonnes nouvelles» à courte échéance en révélant à l'opinion publique que «des biens immobiliers en France, y compris des appartements et des hôtels particuliers, avaient été récupérés.» Depuis, aucune précision n'a été apportée officiellement mais l'ambassade d'Algérie à Paris a fait savoir que le patrimoine immobilier de l'Algérie en France qui était jusqu'alors squatté par des membres de l'ancien système ou par leurs familles ont été libérés de leurs indus occupants. Par ailleurs, en ce qui concerne les biens mal acquis par des individus ou des entreprises qui ont utilisé l'argent volé au Trésor public algérien, le président de la République avait expliqué que «la plupart des jugements rendus dans ce cadre ne sont pas définitifs, certains faisant l'objet de pourvois au niveau de la Cour suprême.» Depuis, il semblerait que certaines procédures judiciaires aient bien avancé et l'on a appris ces derniers jours des rebondissements dans les enquêtes sur des gros dossiers de corruption, notamment dans l'Industrie où l'ex-ministre du secteur, Djamilia Tamazirt, en détention actuellement, serait impliquée. D'autres anciens dignitaires du régime Bouteflika pourraient voir leurs biens acquis frauduleusement saisis par la Justice en Algérie ou à l'étranger. Le président Tebboune ayant même suggéré que des négociations de remise de peine seraient possibles, sous le contrôle des juges, pour récupérer le maximum de gros sous subtilisés par des magnats empiennés. La création d'un Fonds pour recevoir cet argent dès le deuxième semestre de l'exercice 2021 laisse entendre que le Trésor public algérien va enfin connaître un début de réparation. Réparation financière, réparation morale après tant d'années d'impunité pour la mafia dite politico-financière.

Nordine Mzala

CANDIDATS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les banques invitées à leur faciliter l'ouverture de comptes

L'Association professionnelle des Banques et établissements financiers (Abef) a adressé hier un courrier aux banques de la place afin de faciliter l'opération d'ouverture de comptes bancaires au profit des candidats en lice aux législatives du 12 juin prochain. «Dans le cadre de l'organisation des élections législatives prévue le 12 juin 2021, il vous est demandé de bien vouloir instruire le réseau de vos agences à l'effet de faciliter et d'apporter toute la célérité voulue pour permettre l'ouverture d'un compte bancaire au profit des candidats à l'élection législative, selon les dispositions de l'ordonnance n 21-01 de la 10/03/2021 portant loi organique au régime électoral», lit-on dans ce courrier adressé par le délégué général par intérim de l'Abef aux Directeurs généraux des Bnques. Evoquant l'importance de cet événement, l'Abef a invité les Directeurs généraux des banques à prendre en charge de «manière efficiente» cette opération, selon la même source.

APS

PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES DE LA CAMPAGNE POUR LES JEUNES

Commission mixte pour définir les modalités

Une commission mixte composée de cadres de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) et des ministères de l'Intérieur et des Finances a été installée, hier au siège de l'Anie, chargée de l'élaboration d'un texte d'application pour la définition des modalités de prise en charge par l'Etat du financement de la campagne électorale au profit des jeunes candidats indépendants. «La mise en place de cette commission mixte est intervenue, lors de la réunion regroupant le président de l'Anie, Mohamed Charfi et le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud au siège de l'Autorité, à l'effet de «définir les mécanismes nécessaires à la mise en œuvre du décret en faveur des jeunes candidats indépendants, âgés moins de quarante ans le jour du scrutin», a précisé un communiqué de l'Anie. Constituée de cadres de l'ANIE, du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et du ministère des Finances», la commission est chargée de «l'élaboration du texte d'application relatif à la définition des modalités du financement par l'Etat de la campagne électorale des jeunes candidats indépendants, âgés de moins de 40 ans le jour du scrutin, et ce avant le début de la campagne électorale», ajoute le communiqué.

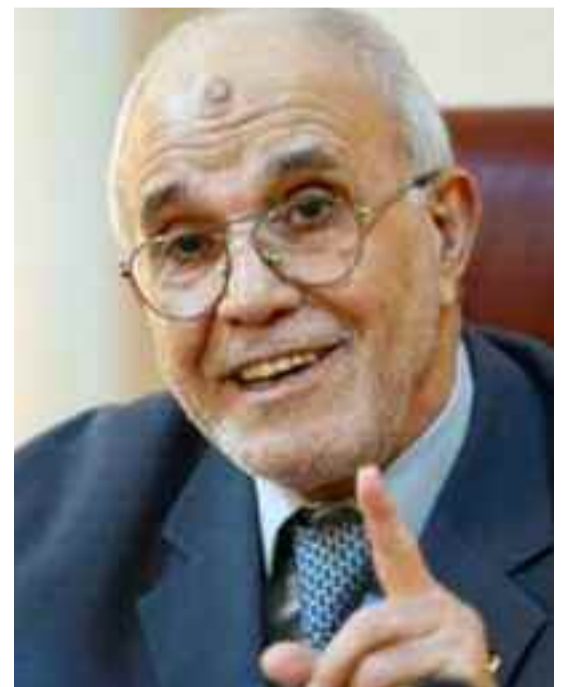
Synthèse A. I.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Charfi reçoit des candidats indépendants

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, s'est réuni dimanche à Alger avec les représentants des listes indépendantes en lice pour les législatives du 12 juin prochain, en vue de débattre des préoccupations liées notamment aux modalités de financement et à la gestion de la campagne électorale qui débutera jeudi prochain. A été abordée, entre autres, la question du numéro d'identification attribué par l'Anie aux listes des partis et aux candidats indépendants, et susceptible d'ailleurs d'induire en erreur les électeurs, comme c'est le cas dans la wilaya d'Adrar où a été attribué le numéro 01 à un parti et le 01-01 à une liste indépendante. Les participants ont également évoqué les modalités d'exécution de la politique incitative de l'Etat au profit des jeunes indépendants. Lors de cette rencontre,

M. Charfi a salué le sens de responsabilité dont ont fait preuve les représentants qui ont plaidé pour la signature de la Charte d'éthique des pratiques électorales initiée à l'occasion de la Présidentielle de 2019. Concernant le numéro d'identification des listes électorales, M. Charfi a souligné que les listes qui ne sont pas encore tranchées en raison du rejet de candidature de certains candidats pour différentes raisons «ont obtenu des numéros d'identification temporaires, en attendant le sort des recours et le remplacement des candidats exclus». Par ailleurs, le président de l'Anie a réaffirmé que le recours à l'ordre alphabétique des candidats visait à éloigner l'argent sale et mettre fin au phénomène d'achat de la place de tête de liste, soulignant l'engagement de l'Autorité à reconsidérer cette question à l'avenir, en trouvant une formule qui concilie l'effort



visant à barrer la route à l'argent et la structure sociale de l'Algérie. En réponse à une question sur la date de la campagne électorale, modifiée du 17 au 20 mai,

M. Charfi a affirmé qu'il ne s'agissait «ni de report ni de retard» et que le calendrier, initialement fixé, était provisoire, ajoutant que la date du début de la campagne a été arrêtée 23 jours précédant le scrutin, conformément à la loi organique relative au régime électoral.

Synthèse R. N.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

Vers une loi spécifique avant fin 2021

L'Algérie sera dotée, d'ici fin 2021, d'une loi spécifique et exhaustive destinée à lutter contre la traite des personnes et à protéger les victimes, a annoncé hier, le président du Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, Lamine El-Hadj.

«**N**ous travaillons actuellement pour l'adoption d'une loi spécifique et exhaustive, qui sera prête d'ici la fin de l'année, et qui englobe tous les aspects liés à la traite des personnes. C'est un engagement de l'Etat algérien», a déclaré à l'APS, le président du comité ad hoc, en marge de l'atelier national sur la poursuite et le jugement des cas de traite des personnes. Une rencontre de trois jours, est co-organisée par ledit comité et l'Office des Nations-unies contre la drogue et le crime (Onudc), portant sur «les échanges sur les défis, les bonnes pratiques nationales et simulation de la phase de procès». Destinée à une quarantaine de magistrats algériens, elle est animée, entre autres, par des experts et spécialistes nationaux, maghrébins, d'Italie, de Belgique, du Mali, des Etats-Unis. Précisant que «pour l'heure, il n'y a que le code pénal qui couvre ce type de crimes, dont certaines victimes sont assistées par le Croissant-Rouge algérien», El-Hadj a indiqué que la nouvelle loi «qui sera soumise au nouveau Parlement, réglera tous les aspects liés à cette question, y compris celle de la protection des victimes ainsi que les institutions qui en auront la charge». Abordant l'intérêt de cette formation autour de questions très sensibles, il a mis l'accent sur l'importance d'une «définition juridique bien assimilée pour une qualification adéquate de ces crimes» notant que l'objectif consiste à «faire le distinguo entre la traite des personnes et d'autres crimes comme l'immigration clandestine,



même si des liens existent entre les deux». Et de faire savoir que l'atelier d'aujourd'hui fait suite à d'autres organisés auparavant à l'échelle nationale en présence d'officiers de la police judiciaire, l'enjeu étant «la coordination entre les institutions de la justice et de la police pour lutter efficacement contre ce phénomène qui, au vu du nombre réduit de cas en Algérie, n'est heureusement pas considéré comme un fléau». Intervenant en ligne lors de la séance inaugurale, la DG du bureau de l'Onudc pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, Christina Albertin, a mis en avant «la coopération» existante entre l'Agence onusienne et l'Algérie en matière de lutte contre la traite des personnes, mais également du terrorisme, du blanchiment d'argent, du Sida, etc.. Qualifiant la prévention de «pilier» des actions menées dans ce sens, elle a souligné «la nécessité d'une

coopération internationale» dans ces domaines, rappelant la célébration, en 2020 à Palerme (Italie), du 20e anniversaire de la Convention onusienne de lutte contre le crime organisé, laquelle est avec 190 Etats membres, la plus ratifiée de toutes. Elle a également fait part de la tenue, ce jour à Vienne, de la 30e session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale avec comme objectif d'arriver à «une riposte internationale» contre le crime organisé, et ce, tel que préconisé par les objectifs 7 et 8 du développement durable (ODD) de l'ONU. Mme Albertin a relevé, par la même occasion, le défi commun de «mettre fin aux violences et tortures subies par les enfants», déplorant que le dernier rapport onusien en matière de traite de personnes ait recensé plus de 50 000 victimes dans le monde. «Il s'agit des données officielle-

ment communiquées par les Etats, ce qui suppose que le phénomène est beaucoup plus important sur le terrain», a-t-elle estimé. Considérant que beaucoup reste à faire à ce sujet, elle a plaidé pour que «les systèmes judiciaires de par le monde identifient ces crimes de manière objective et de sorte à respecter les droits de l'homme et à lutter contre les injustices». De son côté, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese, s'est félicité du partage d'expériences entre son pays et l'Algérie dans le domaine de lutte contre ce type de crimes, mettant en avant celle du tribunal de Palerme et rappelant l'apport du juge italien assassiné, Giovanni Falcone, dans ce sens, avant de noter «les défis communs» à relever s'agissant, outre de la traite des personnes mais également de la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine.

R. N.

**ARRÊTÉES LORS
DE LA MARCHÉ
DE VENDREDI DERNIER**

44 personnes sous mandat de dépôt

Le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) a fait état hier du placement sous mandat de dépôt de quarante-quatre personnes interpellées lors des marches de vendredi dernier avortées en application de l'instruction du ministère de l'Intérieur portant sur l'interdiction des manifestations sans autorisation de l'autorité compétente. Présentés devant le parquet dans différentes wilayas du pays, vingt-deux manifestants ont été placés en détention préventive à Sétif, quatorze à Alger, cinq à Bordj Bou Arréridj, un à Biskra et un à Chlef. Le procureur près le tribunal de Bab-Ei-Oued a requis dimanche dernier 3 ans de prison ferme et 100 000 DA d'amende contre les 31 personnes interpellées, parmi lesquelles se trouve l'étudiante Imane Abdelli mais aussi deux septuagénaires. Les individus en question sont poursuivis entre autres pour «regroupement non armé», «incitation à regroupement non armé», «destruction des biens de l'État» les plaidoiries du collectif de défense se poursuivent dans le cadre de ce quatrième dossier relatif aux 31 accusés qui passent en comparution immédiate devant le juge. A noter que le citoyen Chekiken Djamel (73 ans), qui comparaisait seul, a été relaxé par le tribunal plus tôt dans la journée.

RÉUNION AUJOURD'HUI DU CPS DE L'UA SUR LA LIBYE

L'Algérie préside la session ministérielle

L'Algérie présidera aujourd'hui la session ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS) qui sera consacrée à l'examen de la situation en Libye. La session ministérielle du CPS que présidera le ministre algérien des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, se tiendra dans un contexte marqué par des progrès tangibles réalisés dans le cadre du dialogue inter-libyen, issu des conclusions de la Conférence de Berlin sur la Libye tenue en janvier 2020. La rencontre a pour objectifs de s'assurer que les progrès réalisés jusqu'ici en matière de dialogue et de paix se poursuivent, notamment en soutenant les efforts de l'émissaire de l'ONU et en assistant le Gouvernement d'unité nationale dans ses tâches. Il sera question au cours de cette session des moyens susceptibles d'être employés par l'UA pour accompagner et soutenir le processus actuel censé mener à l'élection présidentielle libyenne prévue le 24 décembre 2021. Les formes à travers lesquelles l'UA pourrait contribuer au Mécanisme de contrôle du cessez-le-feu, en vigueur en Libye, seront également soumises au débat. Les participants examineront aussi les moyens à employer pour soutenir les autorités libyennes en matière de réconciliation nationale, d'amélioration de la vie des Libyens. Il s'agira aussi de parler des méthodes à appliquer pour la lutte contre le

Covid-19, le terrorisme, le trafic d'êtres humains et l'immigration illégale. Les membres du CPS auront à discuter également des mesures concrètes à adopter afin d'empêcher les ingérences étrangères en Libye, de la mise en œuvre de l'embargo de l'ONU sur les armes et de l'accélération du retrait des troupes étrangères et des mercenaires. Après des années de conflit, un cessez-le-feu a été conclu le 23 octobre 2020 en Libye, à l'issue de la 4e réunion de la Commission militaire conjointe. En appui au Mécanisme libyen de contrôle de ce cessez-le-feu, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé le 16 avril 2021 la composante chargée de superviser le cessez-le-feu, au niveau de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL). D'autre part, le Forum de Dialogue politique libyen, réuni sous les auspices de l'ONU, a permis la sélection, le 5 février 2021, d'une Autorité exécutive intérimaire et d'un Gouvernement d'unité nationale (le 10 mars 2021 la Chambre des représentants lui a accordé sa confiance) chargés de préparer la tenue des élections parlementaires et présidentielle. Pour le règlement de la crise en Libye, l'Algérie a constamment plaidé pour une solution politique inter-libyenne loin des interférences étrangères et a insisté sur la nécessité d'œuvrer en faveur de l'indépendance, de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité ter-

ritoriale de la Libye. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait pris part en janvier 2020 à la Conférence de Berlin, ayant permis de relancer le processus de sortie de crise, a fait part de la disponibilité de l'Algérie à accompagner les autorités de transition pour la réussite de l'échéance électorale du 24 décembre 2021. L'Algérie, en sa qualité de membre du Comité de Haut Niveau de l'Union africaine sur la Libye et de son Groupe de contact, joue également un rôle actif pour la promotion du processus de réconciliation nationale. Elle apporte aussi sa contribution dans le cadre du format de concertation des Etats voisins de la Libye, qui a tenu sa dernière réunion ministérielle à Alger, le 23 janvier 2020. Au cours d'une visite conjointe le 19 avril 2021 en Libye du ministre des Affaires étrangères et du ministre de l'Intérieur, l'Algérie a réaffirmé son engagement à accompagner les autorités intérimaires libyennes à parachever la paix et la réconciliation nationale, coordonner les efforts contre les menaces à la sécurité et renforcer la coopération algéro-libyenne. L'Algérie qui soutient pleinement la mise en œuvre de la Feuille de route des autorités intérimaires libyennes, a exprimé sa disponibilité à renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines.

Synthèse R. N.

GUERRE DE LIBÉRATION
NATIONALE

Un historien militaire français poursuivi pour diffusion d'un document d'archive

Un officier historien français est visé depuis la fin 2019 par une enquête judiciaire pour violation du secret-défense, au sujet d'un document d'archive de la guerre d'Algérie, a rapporté Mediapart précisant que cette procédure a été engagée juste avant que le gouvernement français ne verrouille subitement les archives. Ce commandant est visé par une enquête judiciaire pour «compromission du secret de la défense nationale», délit passible de cinq ans de prison, précise Mediapart. La même source a indiqué que la procédure a été ouverte en novembre 2019 par le parquet de Paris, à la suite d'un signalement du ministère des armées suite à laquelle l'officier en question a subi une perquisition à son domicile et sur son lieu de travail de l'époque, le prestigieux camp militaire de Saint-Cyr, à Coëtquidan (Morbihan). Citant ses propres sources, le média français a fait savoir que le ministère lui reproche d'avoir conservé et diffusé, sans autorisation, des reproductions d'archives classées secret-défense de la guerre d'Algérie. Jusqu'en septembre 2019, l'officier français était attaché au service historique de la défense (SHD) qui conserve, au château de Vincennes, plus de 500.000 documents d'archives militaires. Il était mandaté par l'armée pour effectuer une thèse de doctorat universitaire, donc destinée à être publiée. Il a envoyé un courriel à sa hiérarchie militaire pour faire le point sur ses recherches, auquel il a joint un document tamponné secret qui a mis le feu aux poudres. Ce document contenait des instructions très techniques données aux soldats français pour combattre dans les souterrains pendant la guerre d'Algérie, comme la façon de pénétrer dans une grotte occupée par des défenseurs, ou la manière de s'éclairer dans l'obscurité sans se faire repérer. Le parquet de Paris a refusé de répondre alors que le ministère des Armées français confirme avoir saisi la justice, «conformément à l'article 40 du code de procédure pénale» qui impose à tout fonctionnaire de signaler un crime ou un délit. Depuis 2008, une loi garantissait le libre accès à toutes les archives de plus de cinquante ans. En 2011, le SG de la défense et de la sécurité nationale française (SGDSN) avait publié une instruction ministérielle imposant que tous les documents secret-défense relatifs à la guerre d'Algérie soient désormais soumis à une procédure de déclassification. Mais cette instruction, baptisée IGI 1300, n'était pas appliquée par le Service historique des armées (SHD), les historiens pouvant y consulter librement des milliers de documents estampillés secret. Depuis décembre 2019, les chercheurs doivent désormais faire une demande de déclassification, procédure dont l'issue est arbitrairement décidée par le ministère des Armées, et qui dure souvent des années.

AIR ALGÉRIE A PERDU L'ÉQUIVALENT
DE 420 MILLIONS DE DOLLARS EN 15 MOIS

Les travailleurs risquent de ne plus percevoir de salaires

Lourdemment impacté par la pandémie du Covid-19, Air Algérie risque de se retrouver, dans quelques semaines, avec une trésorerie totalement dans le négatif et sera, ainsi, incapable de payer les salaires de ses 9 600 employés.

Les employés de la compagnie aérienne Air Algérie risquent de ne pas percevoir leur salaire du mois de mai en cours en raison des difficultés financières auxquelles est confrontée la compagnie. Faute de liquidités, la compagnie a trouvé d'énormes difficultés à payer ses employés pour le mois d'avril. Il a fallu l'intervention du ministère et d'autres organismes pour que la paie du mois d'avril soit perçue. Par contre, pour le mois de mai, Air Algérie ne pourra pas honorer ses engagements, la trésorerie est à sec. Air Algérie ne reçoit pas de subventions de l'État. Elle n'a fait que contracter des crédits bonifiés qu'elle rembourse à long terme lorsqu'il s'agit de l'achat d'avions. Air Algérie traverse la plus grave crise de son histoire. Pour dépasser cette crise et revenir à l'équilibre, la compagnie aurait besoin d'un plan de financement de l'ordre de 750 millions d'euros. La compagnie aérienne, en grande difficulté pour cause de pandémie du Covid-19, se préparerait à demander à l'État une aide financière d'environ 750 millions d'euros. La compagnie nationale a lors de son assemblée générale du 7 mai en cours sollicité officiellement une aide publique. Selon le média El Arabi El Djadid qui cite une source officielle au sein du conseil d'administration de la compagnie aérienne, le prêt estimé à 120 milliards de dinars serait «destiné à couvrir les dépenses de l'entreprise et les salaires» des 9 600 employés, et à «rembourser les dettes de l'entreprise», une partie de l'argent serait également versée aux investissements étrangers. Le porte-parole de la compagnie Amine Andaloussi évoquait en février dernier une «chute drastique» des revenus, et la majorité de la flotte reste clouée au sol malgré une reprise des vols domestiques. Avant de rappeler que cette reprise dépend entièrement de la réouverture des frontières et de la levée des restrictions de voyage. Privé du trafic aérien régulier et des vols de rapatriement depuis mars 2020, l'activité de la compagnie Air Algérie se résume actuellement aux vols passagers domestiques et aux vols inter-



nationaux cargo. Cette autre activité de la compagnie lui permet d'amortir les pertes. Depuis le début de la crise, Air Algérie a quand même pu compter sur sa branche cargo pour amortir un tant soit peu les pertes occasionnées par la suspension du trafic régulier. Selon le directeur adjoint de la filiale Cargo, Alili Ilyes, depuis le début de la crise sanitaire, Air Algérie Cargo transporte quotidiennement 80 tonnes de marchandises. Début mars, la compagnie Air Algérie, avec trois vols par semaine opérés sur Alger et Oran avec Lyon, enregistre une croissance de 20 % de son activité marchandise. «Malgré le contexte difficile, nous avons maintenu notre activité de transport de marchandise depuis et vers l'étranger durant la période du Covid 19», déclarait récemment ce responsable à la presse en marge des portes ouvertes organisées dans le siège de l'agence Algex. Ce dirigeant a révélé que six à huit vols sont au programme chaque jour pour des opérations de transport

vers l'étranger et d'importations de plusieurs produits tels que les produits pharmaceutiques et les produits détergents. Pour réaliser ces opérations, Air Algérie a mobilisé des appareils ayant une capacité de cargaison estimée entre 5 et 20 tonnes pour répondre aux besoins des opérateurs de l'import-export. Air Algérie n'a pas augmenté ses prix malgré la crise financière qu'elle traverse. Pour les besoins de son activité cargo, la compagnie nationale avait converti plusieurs de ses avions passagers en cargo. La compagnie aérienne Air Algérie a perdu en quinze mois d'inactivité (dix mois en 2020 et cinq mois en 2021) 6 000 milliards de centimes en monnaie nationale depuis la fermeture du ciel en mars 2020 due à la pandémie du Covid-19, selon des sources internes à l'entreprise. Rien que pour les cinq premiers mois de l'année 2021 Air Algérie a perdu l'équivalent de 150 millions de dollars, soit 2 000 milliards de centimes.

Mahmoud Tadjer

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES À PARTIR DU 1^{ER} JUIN

Le Pr Ryad Mahyaoui détaille les mesures sanitaires imposées

Les dispositions du protocole sanitaire sur lesquelles travaille actuellement le Comité scientifique seront rendues publiques à partir de la semaine prochaine. Le protocole sanitaire mis en place pour accompagner l'ouverture progressive des frontières doit être scrupuleusement respecté pour ne pas revenir en arrière, appelle le Pr Ryad Mahyaoui, membre du Comité scientifique chargé de la lutte et du suivi de la pandémie du Covid-19. «Nous savons que l'Algérie fait appel à un certain nombre de professionnels qui viennent de l'étranger et interviennent dans différents secteurs», dit-il à la Chaîne II. «Pour entrer sur le territoire algérien, ils seront soumis à des permis et à un protocole sanitaire strict, sauf pour les ressortissants de pays qui connaissent de grandes difficultés épidémiologiques avec la propagation de variants agressifs». Pour ceux-là, le protocole de

contrôle sanitaire aux frontières sera renforcé afin de protéger le pays des nouvelles formes de la maladie, assure le Pr Ryad Mahyaoui qui précise «qu'il ne s'agit pas de stigmatiser tel ou tel pays». Néanmoins, lorsque le voyageur est en provenance d'un pays où les variants se propagent à grande échelle, le protocole exigera de «se munir d'un test PCR négatif de moins de 36 h, un nouveau test sera effectué à l'aéroport d'arrivée aux frais du voyageur, puis un isolement de 10 jours et encore une fois un test PCR, s'il est négatif, ils pourront effectuer leur mission», explique le Pr Mahyaoui. Un protocole «strict mais nécessaire pour protéger le pays» insistant sur la nécessité, pour tout un chacun, de maintenir des niveaux de vigilance et de discipline élevés. «Les détails du protocole sanitaire pour voyager de et vers l'Algérie seront connus dans la semaine et

seront largement diffusés», précise-t-il. «Après plus d'un an de fermeture des frontières, il y a des Algériens bloqués à l'étranger et qui sont en situation de difficulté, donc cette solution vient alléger cette détresse», rappelle le Pr Mahyaoui qui appelle à la patience car «l'ouverture sera progressive et il y a des cas prioritaires.» Même progressive, cette ouverture constitue néanmoins «une véritable bouffée d'oxygène et un espoir de voir enfin la lumière au bout du tunnel», commente la Pr Mahyaoui. Cette réouverture bénéficie également à l'économie. «Les compagnies aériennes vont reprendre l'activité après un long arrêt. Il faut voir le bon côté des choses et s'armer de patience pour espérer retrouver une vie normale», rappelle le Pr Mahyaoui qui insiste sur la nécessité de respecter le protocole sanitaire pour ne pas être obligé de faire un pas en arrière. «Il faut

agir avec responsabilité pour préserver cette réouverture», rappelle encore le Pr Ryad Mahyaoui. De son côté, le Pr Kamel Senhadji a salué hier la décision d'ouvrir partiellement les frontières à partir du 1er juin, à raison de cinq vols quotidiens de et vers l'Algérie à partir des aéroports d'Alger, Oran et Constantine. «C'est une bonne décision louable qu'il fallait prendre, après une fermeture d'une année, d'autant que la situation épidémiologique est maîtrisée», a déclaré à la presse le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, en insistant sur ses implications positives sur le plan humain, social et économique. Néanmoins, Senhadji insiste pour que «les autorités prennent toutes les mesures au niveau des aéroports, avec des laboratoires d'analyses dédiés pour que personne n'échappe aux mailles du filet».

Synthèse R. N.

ACCÈS AUX SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
SEAL lance un couloir vert pour les PME



Un couloir vert dédié aux Petites et moyennes entreprises (PME) et leur permettant de simplifier l'accès aux services de l'eau et de l'assainissement a été lancé par la Société des eaux et de l'assainissement d'Algérie (SEAL), a annoncé hier la société dans un communiqué. «Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement (Doing Business) en Algérie, SEAL facilite et simplifie l'accès à ses services (eau et assainissement) à ses clients grands comptes et PME, par la mise en place du Couloir vert», a indiqué la société. Ainsi, les clients grands comptes et PME peuvent formuler leur demande de branchement au niveau d'un guichet unique à travers l'agence Grands clients, sise à 97 Parc Ben Omar à Kouba (Alger). Les demandeurs de branchements destinés aux activités commerciales doivent constituer un dossier contenant notamment une copie du titre d'occupation (contrat de location) et une copie du registre du commerce. Pour les branchements destinés aux administrations, le dossier contient un bon de commande, des copies du statut de l'entreprise et du registre du commerce. S'agissant des branchements de chantier (branchements provisoires), le demandeur doit fournir une copie légalisée de l'Ordre de service «ODS», cautionnement selon diamètre (dépôt de garantie) et enfin le permis de construire, précise la SEAL.

R. E.

EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Le Cnese lance des rencontres-débats

Consacrées au suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la conférence portant «Plan de relance pour une économie nouvelle en Algérie», le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) organise des rencontres-débats à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au 23 du mois en cours, a annoncé hier le Conseil dans un communiqué. Ces rencontres-débats regrouperont les représentants des départements ministériels et institutions nationales, selon la même source. Les participants procéderont, notamment, à l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations avec ses déclinaisons opérationnelles inhérentes aux mesures d'urgence et de court terme à fin 2021, a précisé le Cnese. Le président de la République avait chargé le Cnese d'assurer le rôle de médiateur entre le gouvernement et les opérateurs économiques en s'érigant en cellule de veille pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la conférence nationale sur la relance socio-économique, rappelle la même source.

R. E.

MINE GARA DJEBILET

Tebboune ordonne l'entame effective de l'exploitation

Depuis quelques mois, le dossier de l'exploitation effective de la mine de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, semble être remis au goût du jour.

En effet, pour donner un coup de fouet à ce projet, longtemps resté au fond des tiroirs, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion périodique du Conseil des ministres, l'entame de l'exploitation effective de la mine, et ce dans les plus brefs délais, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Le président Tebboune a donné ces directives au terme de l'exposé du ministre de l'Énergie et des Mines sur l'état et les perspectives de nombre de projets structurants du secteur des mines, ajoute le document. Dans ce sillage, le président de la République a ordonné «d'entamer l'exploitation effective de la mine de fer de Gara Djebilet, dans les plus brefs délais et de poursuivre la mise en œuvre de tous les projets y afférents pour parachever le plan d'investissement adopté, jusqu'à atteindre les objectifs tracés en matière d'approvisionnement du marché national en acier et d'exportation de ses dérivés pour la prochaine étape». Le chef de l'État a également ordonné de parachever tous les préparatifs du lancement du projet de phosphate intégré pour développer les ressources phosphatées naturelles au niveau de la mine de Bled El Hedba, à Tébessa et du projet de développement et d'exploitation du gisement de zinc et de plomb de Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa. Par ailleurs, le président de la République a donné des directives à l'effet d'interdire l'importation de marbre et de céramique dans leur forme finale et de revoir le système juridique de l'Agence nationale des activités minières, en vue de définir un mécanisme plus efficace et plus performant à même de maîtriser et réguler



l'exploitation des richesses minières que recèle le pays. Outre le secteur minier, le président Tebboune a ordonné la mise en œuvre immédiate des différents axes du plan d'action relatif au développement de la production d'hydrogène vert et au lancement du projet de réalisation de 1 000 mégawatts d'énergie solaire durant l'année en cours. Pour ce qui est du secteur commercial, le président de la République a insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres, sur l'interdiction des situations

de monopole, la protection des agriculteurs contre les fluctuations des prix des produits agricoles et la gestion efficace et rationnelle des espaces d'entreposage, surtout ceux destinés aux produits de base de large consommation. Sur le plan continental, Tebboune a instruit le Gouvernement à l'effet d'approfondir la concertation avec les différents acteurs économiques pour préparer l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).
Hafid Mesbah

COOPÉRATION À L'INTERNATIONAL

Sonatrach signe un mémorandum avec Equinor

Pour examiner les opportunités de coopération dans les domaines d'exploration et de production des hydrocarbures, en Algérie et à l'international, Sonatrach et le groupe norvégien Equinor ont procédé hier à Alger à la signature d'un mémorandum d'entente. L'accord porte également sur la coopération dans la protection de l'environnement, les nouvelles technologies et la performance opérationnelle, relatives aux hydrocarbures. A travers ce mémorandum d'entente, Sonatrach vise à étendre son partenariat existant avec Equinor (ex-Statoil) au-delà du terme des contrats actuels qui s'achèvent en 2027, a souligné le P-DG de Sonatrach, Tewfik Hakkar, lors de la cérémonie de signature. Rappelant qu'Equinor représente «un partenaire historique» pour Sonatrach avec plus de 15 ans de présence en Algérie, Hakkar a estimé que cet accord montre l'intérêt du partenaire norvégien pour le secteur minier algérien «qui comprend des quantités importantes de gaz et de pétrole». «D'autre part, nous avons échangé sur l'investissement avec notre partenaire sur des projets nouveaux à l'étranger dans des pays présentant de nouvelles opportunités d'investissement dans le gaz et le pétrole, notamment en Afrique», a-t-il indiqué. De plus, les deux partenaires ont convenu de coopérer sur des projets post-hydrocarbures en Algérie, à savoir, des projets d'énergies renouvelables dont ceux de l'énergie solaire et de l'hydrogène. «Il s'agit également d'échanger les expertises dans



le secteur de la préservation de l'environnement. Nous travaillons à réduire les impacts de l'industrie des hydrocarbures sur l'environnement surtout en ce qui concerne les émissions de CO2 et l'empreinte carbone de cette industrie», a expliqué le P-DG de Sonatrach. Pour sa part, le P-DG adjoint d'Equinor, chargé des activités internationales Oil & Gas, Alasdair Darley Shepherd Cook, a indiqué que ce mémorandum doit permettre d'étudier la manière dont les deux compagnies énergétiques peuvent hisser leur partenariat, tout en réduisant les émissions à effet de serre. Il a ainsi souligné «la grande expérience de Sonatrach et d'Equinor dans la production d'hydrocarbures à basse émission de CO2 à travers le monde». «Aujourd'hui, nous allons travailler plus étroitement à In Salah et à

In Amenas pour continuer à créer de la valeur et réduire les émissions à effet de serre», a-t-il ajouté. La signature de ce protocole vise aussi le renforcement du partenariat entre Sonatrach et Equinor à travers la recherche de nouvelles opportunités de coopération dans l'amont pétrolier, la gestion de la sécurité industrielle, l'implémentation de technologies pour l'amélioration de la récupération des hydrocarbures et le développement d'un modèle de conduite des opérations pétrolières performant. Pour rappel, le groupe norvégien Equinor est présent en Algérie depuis 2004. Il est partenaire avec Sonatrach et BP (British Petroleum) sur les gisements en exploitation de In Salah et In Amenas. Il est également partenaire de Sonatrach sur le périmètre d'exploitation de Timissit dans le bassin de Berkine.
R. E.

AFFAIRES DE DROGUE ET DE DÉTENTION D'ARMES BLANCHES

632 mis en cause arrêtés le 1^{er} trimestre 2021

Les services de la Sûreté nationale ont enregistré 284 interventions pour vol ou tentative de vol et 451 pour altercation sur la voie publique...

Les services de la Sûreté nationale ont procédé, durant le 1^{er} trimestre 2021, à l'arrestation de 632 individus impliqués dans des affaires de consommation et de trafic de drogue et de détention d'armes blanches, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La même source fait état, dans ce sens, de 2384 interventions durant la période considérée grâce aux caméras de surveillance installées au niveau des wilayas d'Alger, Oran, Blida, Constantine, Sétif, Annaba et Ghardaïa. Le suivi en temps réel depuis les salles des opérations de Sûreté de wilayas en coordination avec les

services opérationnels a permis l'identification et l'arrestation de 632 mis en cause dans des affaires de consommation et de trafic de drogue et de détention d'armes blanches.

Durant la même période, les services de la Sûreté nationale ont enregistré, par ailleurs, 284 interventions pour vol ou tentative de vol, 451 pour altercation sur la voie publique et 781 pour des accidents de la circulation (matériels et corporels). Les interventions ont permis, en outre, de déjouer 38 tentatives de suicide et de secourir 198 individus en danger physique et moral, conclut le communiqué.

S. A/APS



CONSTANTINE

Repêchage du corps sans vie de l'oued Rhumel

Le corps sans vie d'une personne de sexe masculin a été repêché dimanche de l'Oued Rhumel au niveau de la cité Bentelis dans la commune de Constantine, a-t-on appris auprès des services de la direction locale de la protection civile (DPC). L'accident s'est produit après une chute à proximité du pont dit Medjez Leghnef, a-t-on précisé à la cellule de communication et de l'information de la DPC, ajoutant que la dépouille de la victime, dont les causes de chute n'ont pas encore déterminées, a été transportée par les éléments de la protection civile à la morgue du Centre hospitalo-universitaire Ibn Badis (CHU). L'opération de repêchage du corps a nécessité, a ajouté la même source, l'intervention des éléments de l'unité secondaire Sissaoui Slimane de la ville de Constantine. Une enquête a été ensuite ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes du drame.

ACCIDENT DE CIRCULATION
PRÈS D'EL-MENEA

Un mort et un blessé

Une personne est décédée et une autre a été grièvement blessée dans un accident de circulation survenu sur la RN-1 à une cinquantaine de kilomètres d'El-Menea, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit dimanche suite à une collision frontale entre un bus de voyageurs assurant la liaison Alger-Adrar et une camionnette circulant dans le sens opposé, tuant sur le coup le chauffeur de la camionnette et blessant son accompagnateur, a précisé la source. Le blessé et deux voyageurs du bus ayant subi un choc émotionnel ont été évacués vers les urgences de l'hôpital « Mohamed Chaâbani » à El-Menea, tandis que la dépouille mortelle a été déposée à la morgue du même établissement, a ajouté la source. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances précises de l'accident.

ACCIDENT DE LA ROUTE À RELIZANE

Le chef de la daïra de Mendès décédé et quatre personnes blessées

Le chef de la daïra de Mendès (wilaya de Relizane), Abed Slimani, a trouvé la mort et quatre autres personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu dans la commune de Mendès (Relizane), a-t-on appris dimanche auprès de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit samedi soir au niveau de la route nationale (RN 23) au lieu-dit Douar Gouali suite à une collision entre trois véhicules, a indiqué le chargé de communication de la protection civile le lieutenant Abbès Khamallah. Le chef de la daïra de Mendès (57 ans), atteint à la tête, a succombé à ses blessures à l'hôpital de Relizane, alors que quatre blessés graves, âgés entre 7 mois et 44 ans, ont été secourus par les agents de la protection civile et transférés à la polyclinique de Mendès, a précisé la même source. Les services compétents territorialement ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident. Le corps du défunt Abed Slimani sera inhumé ce dimanche après la prière d'El Asr au cimetière de la commune de Oued Lily (wilaya de Tiaret), sa ville natale.

APS

PATRIMOINE CULTUREL

La DGSN prend part aux portes ouvertes

Dans le cadre du renforcement du partenariat avec le secteur de la culture, la direction générale de la Sûreté nationale a pris part le 16 mai, aux portes ouvertes organisées par le centre des arts et de la culture, au Palais des Rais, appelé également Bastion 23, inaugurées par la ministre de la culture Malika Ben Douada, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale

(DGSN). Cette manifestation qui s'achève aujourd'hui, sous le thème « la sûreté culturelle... un défi pour un développement durable », a connu une affluence importante des visiteurs venus au stand aménagé spécifiquement pour les brigades de lutte contre toutes atteintes au patrimoine culturel, a-t-on appris encore auprès de la même source.

Pour la première journée, la DGSN a mis en avant les statistiques et les affaires traitées par les brigades chargées de la lutte contre les atteintes au patrimoine culturel qui sont de l'ordre de 34 affaires, ayant entraîné la récupération de 10304 pièces archéologiques de différents types et formes, a ajouté le communiqué.

S.A.

TRAFIC DE DROGUE ET DE FALSIFICATION DE BILLETS DE BANQUE Démantèlement d'une bande à Mostaganem

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Mostaganem a réussi à démanteler une bande de trafic de drogue et de comprimés de psychotropes et de falsification de billets de banque, a-t-on appris dimanche auprès de la sûreté de wilaya. L'opération a été déclenchée suite à des informations selon lesquelles un des membres de cette bande composée de repris de justice tentait de vendre une quantité de drogue et de comprimés de psychotropes dans un quartier de la ville de Mostaganem, a-t-on indiqué. Après la surveillance du suspect, la perquisition du domicile du mis en cause sur autorisation du procureur de la République territorialement compétent a permis aux policiers de découvrir 450 comprimés de psychotropes et



une plaquette de drogue de 45 grammes, ainsi qu'une arme blanche, a précisé la même source. Une somme de 280.000 dinars a été également saisie lors de cette opération, dont un faux billet de 1.000 DA, a-t-on fait savoir, soulignant que les investigations menées par la BMPJ se sont soldées par l'identification du complice du suspect arrêté, qui se trouve actuellement en état de fuite et fait l'objet de recherches. Accusés de détention de drogue et de comprimés de psychotropes, ainsi que de falsification de billets de monnaie nationale de valeur légale à l'intérieur du territoire national, une procédure judiciaire a été lancée contre le suspect arrêté, qui sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem.

Qahwa fi goubli |

REGLES DE L'ART ET ART SANS REGLES...

Drôle comme les gens peuvent se transformer du jouir au lendemain. Et pas dans le sens positif auquel je serai le premier à m'en féliciter et les féliciter évidemment. Mais non c'eût été trop beau d'ailleurs au vu de ce que nous vivons comme quotidien fantasque. Fantasque ? Je ne sais vraiment pas si c'est le mot mais en tout cas on n'est pas loin de la vérité. La vérité ? Encore une invention humaine pas tout à fait comme les autres. Sans être sûr pour autant que cette même vérité soit la meilleure. Celle que vous et moi quêtions d'abord parce qu'elle nous manque tant, ensuite parce que sans vérité point de salut de l'âme. Quelques spécimens justes pour

démontrer que l'ascenseur social ne s'embarrasse pas de scrupules. En propulsant les médiocres et débarquant les compétences. Compétence ? Encore un autre mot qui suscite crainte et jalousie à la fois. De fait et en partant donc de ce principe, personne n'est habilité à faire mine de froncer les sourcils en signe de désapprobation de ce monde à l'envers... Du jour au lendemain, ce quidam est passé de crève-la-faim afin de crève... Vous me direz tant mieux pour lui ! Maintenant qu'il roule sur l'or, il a bien sûr pris une autre femme de vingt ans plus jeune que lui au moins et célébré ces secondes noces en grande pompe dans un hôtel huppé de la capitale. Tout a été réglé comme du

papier à musique puisque l'imam du quartier convié comme de juste s'est vu offert une prime de cadre dirigeant en contrepartie d'une fatiha rondement menée. Dès qu'un homme devient riche (même indûment) plus personne n'est regardant sur l'origine des fonds... L'argent et la foi faisant apparemment bon ménage... Ce jour-là j'ai vu la jeune mariée émue aux larmes. Mais au jour d'aujourd'hui je serai incapable de vous dire si c'était vraiment des larmes de joie ou de crocodile... Pourtant aux yeux de tous les invités tout s'est fait dans les règles de l'art. Mais il y a belle lurette n'est-ce pas que même l'art n'a plus de règles...

A. Zentar.

DAÏRA DE REGGANE (ADRAR)

Plusieurs opérations de développement en cours

Divers projets de développement retenus au titre de différents programmes de développement sont en cours d'exécution dans la daïra de Reggane (150 km Sud d'Adrar) dans le but d'améliorer les conditions de vie du citoyen, a-t-on appris dimanche des responsables de cette collectivité.

Visant la prise en charge des préoccupations des citoyens, ces opérations, tous secteurs confondus, consistent en la réalisation, pour une enveloppe de plus de deux (2) milliards DA puisée des plans communaux et sectoriels de développement (PCD-PSD), de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), des programmes de développement des régions du Sud et du budget de wilaya, d'une série d'installations et de structures au profit des communes de Sali et Reggane, a précisé le chef de la daïra Nasreddine Abdelhakim Dissi. Onze (11) projets énergétiques ont été accordés à la commune de Reggane et portent sur le raccordement de 1.120 foyers au réseau d'électricité et sept (7) autres projets pour l'alimentation en gaz naturel ciblant 3 144 habitations, en sus de l'électrification de 11 périmètres agricoles, a-t-il fait savoir. La commune de Sali s'est vue accorder 18 projets d'extension du réseau d'électrification au profit de 833 foyers, en plus de cinq (5) autres opérations d'alimentation de 1.970 foyers au gaz naturel et le raccordement de 11 périmètres agricoles au réseau d'électricité, a déclaré le chef de daïra. D'autres enveloppes ont été affectées aux deux communes de la daïra pour la réalisation d'opérations «urgentes» consistant en l'acquisition d'une ambulance tout terrain pour la polyclinique en vue de faciliter l'évacuation des malades, et l'extension du réseau d'assainissement du vieux Ksar de Zaouiet Lehchef. M. Dissi a révélé aussi



que d'autres projets ont été inscrits en faveur de la commune de Reggane et portant transfert de son exutoire par souci de préserver l'environnement et de lutter contre les maladies à transmission hydrique, notamment en saison estivale, en plus de l'électrification d'un château d'eau et la réalisation d'un groupe scolaire. S'agissant de l'aménagement urbain, cette collectivité s'est vue accorder des projets d'aménagement de la place des martyrs, immortalisant les lourds sacrifices consentis par la région lors des explosions nucléaires coloniales. La dynamique de développement a été renforcée,

au volet des travaux publics, par un projet de réalisation d'une tranche de la route reliant, sur 250 km à travers le désert de Tanezrouft, Reggane à la wilaya frontalière de Bord Badji Mokhtar. En vue de prendre en charge les préoccupations de la population locale, une série de suggestions de projets ont aussi été émises par les responsables locaux et sont liées au transfert de l'exutoire de Ksar Berriche dans la commune de Sali et l'inscription de deux projets routiers, l'un concernant la réhabilitation de 10 km de la RN-6, de l'entrée de la ville de Reggane au Ksar «Anzeklouf» et l'autre la réalisation d'une

rue en milieu urbain. Aussi dans le but de remédier aux carences relevées en matière de structures et installations de loisirs, les services de la daïra ont procédé, avec le concours des partenaires, à l'acquisition d'équipements à installer au niveau de quatre aires de jeux aménagées. Des actions sont menées pour étendre cette initiative aux autres quartiers et cités des villes de Reggane et Sali pour satisfaire la demande dans la région. Un programme a été arrêté pour exploiter et réhabiliter les espaces verts, en impliquant tous les acteurs bénévoles qui ont, dans ce cadre, initié une campagne d'envergure de nettoyage et de collecte des déchets et détritiques. Ces actions ont été consolidées par l'organisation d'une action de boisement ayant donné lieu à la mise en terre de plus de 1.700 arbustes d'alignement de routes, ainsi qu'au niveau des établissements pédagogiques et des institutions publiques. Cette action a valu à la commune de Reggane d'être retenue par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour bénéficier de l'expérience «la commune verte» menée en partenariat avec un bureau allemand. Au volet de l'emploi, il a été suggéré, au titre des programmes de développement des activités agricoles et de services, la création de sept (7) périmètres agricoles d'une surface globale de 1.000 ha sur le territoire de la commune de Reggane, de trois (3) autres de 122 ha dans la commune de Sali, selon la même source.

APS./ R. R.

RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À KHENCHELA Plus de 400 exploitations agricoles à raccorder en 2021

La Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela prévoit de concert avec la direction des services agricoles de raccorder 405 exploitations agricoles au réseau d'électricité courant 2021, a indiqué dimanche sa cellule de communication. La Concession de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela a lancé un appel d'offres national pour raccorder 405 exploitations agricoles au réseau d'électricité réparties en plusieurs lots, a précisé à l'APS le chargé de la communication de l'entreprise, Mohamed Tahar Boukehil en indiquant que la concrétisation de ce programme débutera après achèvement des procédures administratives et légales. Les exploitations en question se trouvent sur le territoire des communes de Babar, Metoussa, Ouled Archache, Bouhmama, Chélia, Ain Touila, Djellal et Tamza, selon la même source qui a noté que la priorité est accordée aux exploitations se trouvant dans la région Sud de la wilaya. Le programme porte notamment sur la pose de 42 km de lignes électriques et la réalisation de 20 transforma-



teurs, a souligné M. Boukehil qui a assuré que le délai d'exécution de ces projets n'excèdera pas quatre mois conformément aux cahiers de charges des appels d'offres. Le programme s'inscrit, a-t-il encore ajouté, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route des deux secteurs de l'agriculture et de l'énergie pour la période 2020-2024 et des recommandations de la rencontre régionale tenue le 1er

mars dernier à Constantine. La rencontre régionale avait regroupé les directeurs des services agricoles et ceux de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz des wilayas de l'Est du pays et avait porté sur les modalités d'exécution du programme de raccordement au réseau électrique des exploitations agricoles et celui d'établissement des listes des bénéficiaires, a précisé M. Boukehil.

ILLIZI

Lancement de la campagne de moisson de blé tendre

La campagne de moisson de blé tendre, une culture développée à titre expérimental pour la deuxième saison consécutive, a été lancée dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris hier de responsables locaux. L'opération a été lancée dimanche dans une exploitation privée au niveau du périmètre agricole de Tebtat, dans la commune de Bordj Omar Idriss (Nord de la wilaya), sur une superficie de 27 hectares irrigués sous-pivot, a précisé à l'APS le secrétaire général de la commune, Fateh Moumène. Prévoyant un rendement entre 40 et 45 quintaux à l'hectare, le même responsable a fait état de la mobilisation des moyens nécessaires pour le bon déroulement de la campagne de moisson de ce genre cultural, qui en est à sa deuxième saison d'expérimentation dans la wilaya d'Illizi, sous la supervision de l'Office interprofessionnel des céréales qui se charge de la collecte et de l'orientation de la production. Dans le but de développer la filière des céréales, les services agricoles s'emploient à étendre les superficies qui lui sont consacrées dans la région, créer de nouveaux périmètres et prévoir des assiettes foncières pour les jeunes, dans le cadre de la mise en valeur agricole, tout en assurant une orientation et un accompagnement technique des services spécialisés, a souligné M. Moumène. La commune de Bordj Omar Idriss a connu le lancement de plusieurs expériences agricoles ayant donné des indices "encourageants", notamment dans la culture d'arachides et certaines cultures stratégiques, la prédisposant à se constituer en pôle agricole.

RAOURAOUA (BOUIRA)

Plus de quatre hectares de céréales ravagés par un incendie

Plus de quatre hectares de céréales ont été ravagés par un incendie qui s'est déclaré dimanche après-midi dans une ferme agricole à Raouraoua (Ouest de Bouira), selon un bilan des services de la Protection civile. L'incendie s'est déclaré dans la ferme agricole Bechar Bachir située dans la commune de Raouraoua. « Les flammes ont ravagé plus de 4 hectares de blé dur », a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la Protection civile de Bouira, le Sous-lieutenant, Abdat Youcef. « Le bilan aurait pu être plus lourd n'était-ce l'intervention des équipes de la brigade de la Protection civile de Bir Ghalou, qui ont réussi à éteindre le feu et épargner plus de 106 hectares des flammes », a précisé le même responsable. Depuis samedi, quatre incendies de récolte ont été enregistrés à Bouira, où près de deux hectares de céréales et de broussailles ont été ravagés par les flammes à El-Hachimia et Kadiria (Ouest de Bouira), selon les statistiques des services de la Protection civile.

PRODUCTION DE LIÈGE À EL-TARF

Une récolte prévisionnelle de près de 12 000 quintaux

Une récolte de près de 12 000 quintaux de liège est attendue cette année dans la wilaya d'El-Tarf, a indiqué, dimanche, la Conservation locale des forêts.

Dans une déclaration à l'APS, le conservateur local des Forêts, Mounder Ounada a fait savoir que cette année, il est prévu une récolte de 12 000 quintaux (qx) de liège sur une superficie globale de l'ordre de 3 264 hectares, ajoutant que 60% de cette récolte prévisionnelle proviennent du liège de reproduction et le reste du liège mâle ou de mise en valeur. La campagne de récolte de liège sera lancée à partir du mois de juin prochain, a-t-on fait savoir, signalant que cette opération s'effectuera conformément à un contrat conclu avec l'Entreprise régionale du génie rural Babors de Jijel.

Pas moins de 200 emplois sont prévus dans le cadre de la campagne de démasclage (enlèvement de l'écorce des arbres), a indiqué M. Ounada. Dix neuf (19) chantiers seront également ouverts au niveau des différentes subéraies, principalement dans les localités frontalières réputées pour leur liège de montagne à l'image de Bougous, Bouhadjar, Souarekh et Ayoune. Tout en précisant que le montant généré par la vente des produits récoltés avoisinera plus de 80 millions de DA, la même source a rappelé que ce produit forestier est employé depuis fort longtemps dans différentes industries et «demeure aujourd'hui très recherché pour ses critères de haute qualité de plasticité et de



transformation malgré la technologie avancée de la matière plastique». L'exploitation du liège se fait par rotation de 10 à 12 ans par séries (ou coupons) réglés dans les subéraies aménagées et suivant leur fertilité.

Aussi, sa récolte et son prélèvement obéissent à certaines techniques bien définies et nécessitent une main d'œuvre qualifiée, a-t-on souligné. Le chêne liège demeure parmi les principales essences

forestières de cette région avec une subéraie couvrant plus de 74 000 hectares, soit 57% de la superficie forestière de la wilaya d'El Tarf, estimée à 165 000 hectares, a affirmé le conservateur local des forêts en rappelant que toutes les «conditions nécessaires» ont été mobilisées pour assurer le succès de la campagne de récolte de liège qui se poursuit habituellement jusqu'au mois de septembre de chaque année.

SIDI BEL-ABBES

Production attendue de plus de 816 000 quintaux de blé

La direction des services agricoles de la wilaya de Sidi Bel-Abbes prévoit une production de plus de 816 000 quintaux de diverses variétés de céréales, au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole en cours, a-t-on appris du directeur local du secteur. Moussoumi Belguendouz a indiqué que cette production sera réalisée sur 56 % de la superficie globale réservée à la culture de céréales pour la saison agricole en cours, estimée à plus de 160 000 hectares, soulignant que le rendement escompté est de 9 qx

à l'hectare. Le restant de la superficie cultivée a été reconverti en production d'alimentation fourragère à cause des conditions climatiques particulières cette saison, marquées par des perturbations et une faible pluviométrie notamment dans la région sud de la wilaya, selon la même source. En prévision du lancement de la campagne moisson-battage, un programme de travail a été élaboré pour faciliter l'opération de collecte de la récolte, en coordination avec les quatre coopératives des céréales et des légumes secs

(CCLS) dont dispose la wilaya. Il a été désigné dans ce sens, 22 points de collecte d'une capacité de stockage totale de plus de 1,8 millions qx, selon le même responsable, qui a fait savoir qu'un couloir vert a été consacré cette année pour la collecte de l'orge, pour faciliter aux agriculteurs la réception avec aisance de leurs récoltes et éviter les longues files d'attente devant les CCLS. Par ailleurs, 445 moissonneuses-batteuses, 1.039 camions et 3 758 tracteurs sont mobilisés pour la campagne moisson-battage, a-t-on indiqué.

MOGHRAR (NÂAMA)

Un projet wakf de plantation de 7 000 palmiers-dattiers lancé

Un projet wakf relatif à la plantation de 7 000 palmiers-dattiers dans la daïra de Moghrar vient d'être lancé par un bienfaiteur de la wilaya de Nâama dans le but d'une prise en charge sociale des personnes vulnérables et nécessiteuses, a-t-on appris dimanche du promoteur de l'initiative. Placée sous le slogan « Plantons pour que tous mangent », cette initiative entre dans le cadre d'un projet "wakf ennakhil" qui répond à une vision sociale. Les revenus de ce projet (production de dattes) iront aux nécessiteux, a expliqué la

même source. Le choix a été porté sur une parcelle de terre appartenant à ce bienfaiteur, située au niveau de la zone agricole «El Ghouiba» relevant de la commune de Moghrar, pour la concrétisation du projet wakf, a-t-il indiqué, faisant savoir qu'il a été décidé la plantation de 400 palmiers au mois de mai courant dans une première étape. Les travaux se poursuivront jusqu'à la plantation de l'ensemble du nombre de palmiers programmés, a-t-il ajouté. Le promoteur de l'initiative a insisté sur la prise en charge de l'ensemble des

étapes de ce projet avec tout ce qui va avec pour sa concrétisation sur le terrain, signalant l'achèvement du forage d'un puits profond pour l'irrigation de ce périmètre dattier et la réalisation d'une conduite d'eau vers deux grands bassins, de même que le défrichage de la terre, le piquetage de jeunes plants productifs et leur mise en terre, ainsi que la fixation du matériel d'irrigation pour la réussite de cette opération devant donner un bon rendement en perspective de ce périmètre de palmiers-dattiers.

EHU «1^{er} NOVEMBRE 1954» D'ORAN

Ouverture d'un atelier de confection de matelas et de couvertures

Une unité de confection de matelas et de couvertures pour les malades a été ouverte au niveau de l'établissement hospitalier universitaire (EHU) «1^{er} novembre 1954» d'Oran, a-t-on appris dimanche auprès de cet établissement de santé publique. La capacité de production de cette unité, ouverte la semaine dernière, est de 320 paires de matelas et de couvertures par jour en vue de répondre aux besoins des services hospitaliers de l'EHU et de l'hôpital de hai Nedjma spécialisé dans la prise en charge des malades de la Covid-19 relevant du même établissement hospitalier, a souligné Belkaid Abdeldjelil, chef du service blanchisserie et entrepôt des vêtements de l'EHU «1^{er} novembre 1954». L'ouverture de cet atelier vient répondre aux besoins pressants de l'établissement pour ces produits durant la crise sanitaire de Covid-19, qui augmente considérablement que ce soit à l'EHU 1^{er} novembre 1954 ou à l'hôpital de hai Nedjma, sachant que ces produits sont acquis à des prix exorbitants. Dans ce contexte, la direction de l'EHU a recruté cinq couturières dans cet atelier et a acheté 4 machines à coudre dans un premier temps, qui seront renforcées par d'autres équipements et couturiers pour couvrir tous les besoins des services hospitaliers. L'équipe confectionne actuellement environ 320 paires de couvertures et de matelas par jour et pas moins de 250 oreillers, a précisé la même source, avant de relever que l'EHU cherche à élargir le champ de cet atelier en fournissant à l'avenir les produits à d'autres hôpitaux publics et privés de la wilaya d'Oran.

POUR FAIRE CONNAÎTRE SES SERVICES ÉLECTRONIQUES

Campagne de sensibilisation de la CNR à Constantine

Une campagne de sensibilisation visant à faire connaître les services électroniques de la Caisse nationale des retraites (CNR) en faveur des retraités a été lancée à l'initiative de l'agence de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès de l'antenne locale de la Caisse. La campagne de sensibilisation vise à identifier les nouveaux services électroniques introduits, dans le but d'éviter le déplacement des retraités au siège de l'agence, d'autant qu'il s'agit de personnes âgées, a précisé à l'APS le chargé de la communication et de l'information au sein de la CNR de Constantine, Imad Eddine Bouzennana. Ces services électroniques permettront aux retraités de régler et de mettre à jour leurs dossiers sans se déplacer au siège de l'agence, selon la même source, détaillant que la demande du dossier de retraite à distance, connaître les résultats du traitement du dossier en recevant un SMS ainsi que le numéro vert 3011 réservé à l'information et l'orientation figurent parmi les nouveaux services électroniques de la Caisse. La campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'au 4 juin prochain, portera également sur l'organisation de portes ouvertes au siège local de la Caisse et à travers ses antennes, la distribution des brochures ainsi que l'explication des différents services offerts par cette agence, a ajouté la même source. Elle ciblera une frange des retraités de différentes communes de la wilaya et des régions isolées, afin de profiter des nouveaux services, a souligné la même source. Il est signalé que la CNR de Constantine recense actuellement plus de 122 000 retraités ainsi que plus de 2.300 dossiers de retraite ont été déposés depuis le début de l'année 2021, selon les dernières statistiques des services locaux.

WILAYA LE M'SHA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 du Décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Houja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Conformément à la décision de la commission d'ouverture et de règlement des offres (procédure ouverte) du 10/02/2021.
La Commission de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de M'sha informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres lancé avec exigence de capacités minimales N° 06/2021 paru sur les quotidiens suivants :

- EL LAKAA DU 02/02/2021
- CRÉBUS DU 02/02/2021
- BOMOP

Objet de l'opération :
RÉALISATION ET ÉQUIPEMENTS EN MOBILIER SCOLAIRE, SERVICES COMMUNS ET PARC AUTO D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'APPRENTISSAGE (CFPA) 350/60 LITS A AIN QICH

- LOT N° 08 : Fourniture Équipements Mobilier scolaire et bureautique
- LOT N° 09 : Fourniture Équipements de Restauration et Cuisine
- LOT N° 10 : Fourniture et pose Équipements de Climatisation + Équipements deux chambres froide Postif et Néglif
- LOT N° 11 : Fourniture Équipements informatique + Audio Visuel + Équipements Standard téléphonique
- LOT N° 12 : Fourniture Équipements Literaire
- LOT N° 13 : Fourniture Équipements d'entretien
- LOT N° 14 : Fourniture et Pose des panneaux publicitaire

Des résultats de jugement des offres comme suit

Nature de l'opération	Fournisseur retenu	Montant (DA) en TTC	Délai d'exécution	Justification du choix
LOT N° 08 : Fourniture Équipements Mobilier scolaire et bureautique	SAGOU FOUKA - M'SHA	5.876.101,00	15 Jours	Melieur offre Technique et Financière
LOT N° 09 : Fourniture Équipements de Restauration et Cuisine	DEGUA HAD ABDOUNIS - Cheraga - Alger	3.770.838,00	20 Jours	Melieur offre Technique et Financière
LOT N° 10 : Fourniture et pose Équipements de Climatisation + Équipements des chambres froide Postif et Néglif	SAT ALANY - Batna	1.847.550,00	05 Jours	Melieur offre Technique et Financière
LOT N° 11 : Fourniture Équipements informatique + Audio Visuel + Équipements Standard téléphonique	TABERCHER HEMMA - M'SHA	4.106.570,00	05 Jours	Melieur offre Technique et Financière
LOT N° 12 : Fourniture Équipements Literaire	ATALLAH FOUKA - M'SHA	1.841.800,00	05 Jours	Melieur offre Technique et Financière
LOT N° 13 : Fourniture Équipements d'entretien	REN MOUSSA ISSAM BBA	231.455,00	05 Jours	Melieur offre Technique et Financière
LOT N° 14 : Fourniture et Pose des panneaux publicitaire	AYAOI AYOUB - Setif	238.025,00	07 Jours	Melieur offre Technique et Financière

En application de l'article 65 du Décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Houja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres comme suit :

de l'opération en deux offres techniques et financières ont respecté de la Commission de la Jeunesse et des Sports - Services d'investissement et équipements - au sein du centre de formation pour de la population de ce centre.
Et suite à l'article 22 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Houja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la Commission de la Jeunesse et des Sports peut introduire un recours auprès de la Commission de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de M'sha, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première date de publication de cet avis, auprès de la Commission de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de M'sha, Direction Générale de la Wilaya.

CRÉBUS #642 DU MARDI 18 MAI 2021-ANEP2116008999

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINÉRAUX
ET DE LA MER

WILAYA D'ALGER

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE DAR EL BEIDA



وزارة السكن والعمران والمدينة
ولاية الجزائر

موان الترقية والتسيير الحضري
للمدار البيضاء

Ref. N° : 06/2021

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

(Numéro d'identification fiscale : 000010001140851)

11 021201

Conformément aux dispositions des articles 65,62 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida sis à côté Rabia Tahar Bât M5, Bab Elzouar, Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°22/SRUDG/2020 paru dans les quotidiens nationaux «التحرير» et «Crébus» en date du 24/11/2020 pour la réalisation d'un lycée type 1000 sis à Haouch Mihoub, commune de Baraki wilaya d'Alger répartis en deux lots.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire ci-après désigné et ce, conformément aux détails suivants :

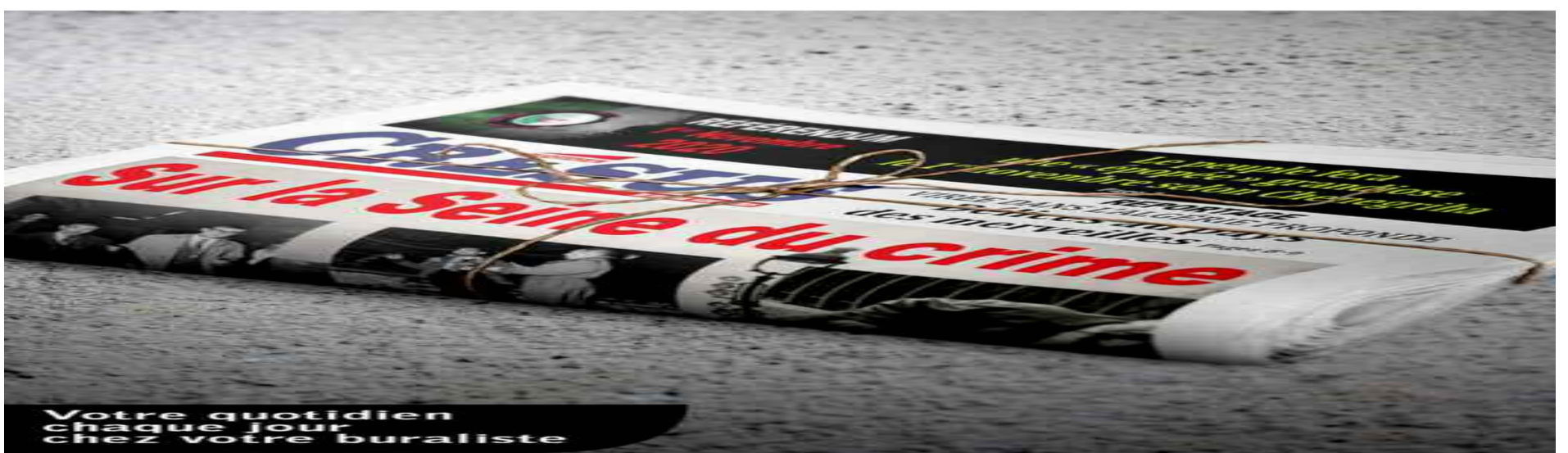
Attributaire	Note Technique (60 points)	Montant de l'offre DA TTC	Montant de l'offre soumise DA TTC	Délai	Caractère de l'offre
EIBI/ ABRA Abdelhak SID : 17467803543186	66 points	48 494 342,00 DA TTC	49 716 058 ,00 DA TTC	06 mois	Moins-disant

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'OPGI DE Dar El Beida dans un délai de trois (03) jours de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.
- Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du présent marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente.
- Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail du marché public.
- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

S.P.111, Cité Rabia Tahar - Bâtiment N°5 - Bab Elzouar - Tél : 021-83-14-97 Fax : 021-83-17-40 Site web : www.opgi.daropgi.darbeida - Email: opgi.dab@gmail.com

CRÉBUS #642 DU MARDI 18 MAI 2021-ANEP2116009065



Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste

L'AGRESSION ENTRE DANS SA DEUXIÈME SEMAINE

Bombardements en série à Ghaza

Les rues de Ghaza restaient désertes hier, après une nouvelle série de bombardements nocturnes par l'armée sioniste, au terme d'une semaine noire ayant fait plus de 200 morts.

Dans la nuit de dimanche à lundi, l'aviation israélienne a pilonné à des dizaines de reprises la bande de Ghaza. Des centaines de bâtiments ont été endommagés et les coupures d'électricité se sont intensifiées, d'après les autorités locales, n'ayant pas fait état de victimes dans l'immédiat. Au petit matin, les rues de l'enclave côtière de deux millions de personnes étaient désertes. L'armée israélienne a indiqué avoir ciblé neuf maisons appartenant à des hauts commandants du Hamas qui servaient pour certaines à «stocker des armes», et un navire «suspecté d'être une arme navale submersible». Il «n'y a jamais eu de frappes d'une telle ampleur», a estimé après cette nouvelle nuit de raids Mahdi Abed Rabbo, 39 ans, qui vit dans l'ouest de la ville de Ghaza, faisant part de son «horreur, (de sa) peur». Quelque 40 000 Palestiniens ont fui leur maison, selon le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU. Secours et habitants tentaient hier de déblayer les gravats et d'éteindre les incendies en cours, dont celui d'une usine de matelas en mousse. Le Programme alimentaire mondial a annoncé une aide d'urgence pour plus de 51 000 personnes dans l'enclave minée par la pauvreté et le chômage.

«PROTÉGER LES CIVILS»

Depuis le 10 mai, 200 Palestiniens ont été tués, dont au moins 59 enfants, et plus de 1 300 blessés. Dimanche, 42 Palestiniens, dont au moins huit enfants et deux médecins, ont été tués. Bilan le plus lourd en une seule journée, selon le ministère de la Santé palestinien. Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a appelé hier Israël et les Palestiniens à «protéger



les civils et particulièrement les enfants», réaffirmant que l'Etat hébreu avait, «en tant que démocratie», un «devoir particulier» en la matière, évitant bien évidemment de dénoncer ce génocide. Les Israéliens, en particulier les habitants du sud du pays ont été appelés par leur Premier ministre Benjamin Netanyahu à «limiter leurs activités en extérieur». «En riposte à

l'agression israélienne», les groupes armés palestiniens, dont le Hamas et le djihad islamique, ont tiré plus de 3 150 roquettes sur Israël depuis le début des hostilités meurtrières. Pour justifier l'agression et la frappe ayant pulvérisé la tour de 13 étages abritant les locaux de la Chaîne d'information qatarie Al-Jazeera et de l'agence de presse américaine Associated Press, Netanyahu

parle de «campagne contre les organisations terroristes» qui continue selon lui «à plein régime». «Une cible parfaitement légitime», a-t-il affirmé parlant du bâtiment expliquant s'appuyer sur «des informations des services de renseignement» accusant par là même, le mouvement Hamas de s'implanter près de civils pour s'en servir comme «bouclier».

CRISE HUMANITAIRE «INCONTRÔLABLE»

La violence «a le potentiel de déclencher une crise sécuritaire et humanitaire incontrôlable et d'encourager davantage l'extrémisme», a alerté dimanche Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, à l'ouverture d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité. «Ce cycle insensé d'effusion de sang, de terreur et de destruction doit cesser immédiatement», a-t-il insisté, alors que cette troisième session virtuelle n'a abouti à aucune avancée. Selon plusieurs diplomates interrogés, les Etats-Unis ont continué dimanche à refuser toute déclaration conjointe. La crise actuelle a éclaté le 10 mai avec un barrage de roquettes tirées par le Hamas sur Israël en «solidarité» avec les centaines de manifestants palestiniens blessés dans des heurts avec la police israélienne à Jérusalem-Est. A l'origine des manifestations, la menace d'expulsion de familles palestiniennes au profit de colons israéliens dans le quartier de Cheikh Jarrah. Les hostilités se sont étendues à la Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, où des affrontements avec l'armée israélienne ont fait 19 morts depuis le 10 mai, selon un bilan palestinien.

R. I./Agences

CATALOGNE

Accord de gouvernement entre les deux principaux partis indépendantistes

Mettant temporairement leurs divergences de côté, les deux principaux partis indépendantistes de Catalogne ont trouvé un accord pour continuer à gouverner ensemble cette région du nord-est de l'Espagne, secouée en 2017 par une tentative de sécession. Annoncé hier, un peu plus de deux mois après les dernières élections régionales, l'accord de principe entre la Gauche Républicaine de Catalogne (ERC) et l'autre grande formation indépendantiste de la région, Ensemble pour la Catalogne (JxC), aura pour principal résultat d'éviter un nouveau scrutin qui devrait être convoqué si la Catalogne n'avait pas un nouveau président le 26 mai. ERC et JxC «concluent un accord de principe pour (...) former un gouvernement de coalition et éviter ainsi le scénario de nouvelles élections», ont affirmé dans un communiqué commun les deux formations, qui gouvernent la région depuis 2015. Le chef de file d'ERC, Pere Aragonès, vice-président sortant du gouvernement catalan, devrait donc avoir les voix nécessaires pour être élu président de la région. Dans un Parlement régional de 135 sièges, où les partis indépendantistes ont renforcé leur majorité absolue lors des régionales du 14 février avec un total de 74 sièges et 52% des voix, ERC et JxC ont respectivement 33 et 32 sièges. Le petit parti indépendantiste d'extrême gauche Candidature d'Unité populaire (CUP), qui détient neuf sièges, s'est déjà prononcé

en faveur de M. Aragonès, un juriste âgé de 38 ans au positionnement modéré. ERC et JxC n'ont pas fourni de détails sur le contenu de l'accord, précisant simplement qu'il était «en voie de finalisation» et serait présenté lors d'une conférence de presse à 13h30 locales (11h30) à Barcelone.

DIVERGENCES STRATÉGIQUES

Les différences entre ERC et JxC avaient jusqu'à présent empêché le renouvellement de l'accord de gouvernement qui unissait les deux formations depuis 2015. Le gouvernement régional, secoué par de vives tensions en raison de ces divergences, était précédemment dirigé par JxC, formation de Carles Puigdemont, président régional au moment de la tentative de sécession d'octobre 2017. Fin mars, faute du soutien de JxC, M. Aragonès avait échoué à se faire investir président régional par le Parlement catalan. Il avait ensuite annoncé, début mai, une rupture des négociations avec cette formation avant de tenter, sans succès, de former un gouvernement minoritaire soutenu par des formations indépendantistes et de gauche. La principale divergence entre ces deux partis porte sur la stratégie du mouvement séparatiste catalan, ERC prônant le dialogue avec le gouvernement central de gauche du socialiste Pedro Sánchez, qu'il soutient au Parlement de Madrid, alors que JxC refuse la négociation avec le pou-

voir central. En échange de son appui, ERC a obtenu de Pedro Sánchez l'ouverture l'an dernier de négociations destinées à trouver un accord pour mettre fin à la crise catalane. Cette négociation, gelée depuis le début de la pandémie, semble toutefois partie pour tourner au dialogue de sourds, ERC voulant y aborder la question d'un référendum d'autodétermination, dont le gouvernement central ne veut pas entendre parler. «La négociation (avec Madrid) n'est pas notre stratégie, ses chances de succès sont très faibles», a récemment averti le secrétaire général de JxC, Jordi Sánchez. Avec 7,8 millions d'habitants, la Catalogne est l'une des régions les plus riches d'Espagne. Les idées indépendantistes ont gagné du terrain au cours des dix dernières années, conduisant en 2017 à une proclamation d'indépendance unilatérale dont les leaders sont en prison ou ont fui à l'étranger et à une grave crise politique, mais la population reste divisée à ce sujet. Patron des socialistes catalans, l'ex-ministre de la Santé Salvador Illa, arrivé en tête des régionales, mais sans alliés pour bâtir une majorité, a jugé que l'accord entre ERC et JxC était «la répétition d'un échec» et créerait «un gouvernement seulement pour la moitié de la Catalogne». La porte-parole du gouvernement central, María Jesús Montero, a, elle, appelé ce futur gouvernement séparatiste à «abandonner la voie unilatérale». AFP

NUCLÉAIRE IRANIEN

Téhéran dément l'existence d'un «accord préliminaire»

Le ministère iranien des Affaires étrangères a démenti hier l'existence d'un «accord préliminaire» dans les pourparlers en cours à Vienne sur la relance de l'accord nucléaire iranien de 2015, appelé Plan d'action global conjoint (JCPOA). «Il n'existe pas d'accord préliminaire, et aucun accord ne sera conclu si toutes les conditions ne sont pas remplies», a déclaré le porte-parole du ministère, Saïd Khatibzadeh, lors de sa conférence de presse hebdomadaire. Les pourparlers se poursuivent et une partie importante du travail a été achevée par les groupes de travail à Vienne, a indiqué

M. Khatibzadeh, ajoutant que la résolution des questions restantes nécessitait une «décision politique». L'administration américaine de l'ancien président Donald Trump s'est retirée du JCPOA en mai 2018 et a réimposé unilatéralement des sanctions contre l'Iran. En réponse aux mesures américaines, l'Iran a progressivement cessé de mettre en œuvre certaines de ses engagements au titre de l'accord à partir de mai 2019. Cependant, le président américain en exercice, Joe Biden, a promis de revenir à l'accord et d'alléger les sanctions contre Téhéran. Le principal négociateur nucléaire iranien, Abbas Araçchi, a déclaré plus tôt que les Etats-Unis étaient prêts à annuler une grande partie des sanctions, estimant que «ce n'était pas suffisant». La Commission mixte du JCPOA a commencé à se réunir en format hors ligne le 6 avril à Vienne en vue d'un éventuel retour des Etats-Unis dans l'accord et afin d'assurer la mise en œuvre complète et efficace du pacte.

THROMBOSE

Définition, symptômes, traitement, est-ce grave ?

Un thrombus est un caillot sanguin qui peut se former dans une artère ou une veine. Ce caillot résulte d'un trouble de la coagulation et empêche le sang de circuler normalement, pouvant causer de graves complications. Selon le vaisseau sanguin affecté, on parle de thrombose artérielle ou veineuse.

QUELS SONT LES SIGNES ?

Les signes de la thrombose dépendent de la localisation du caillot. Elle se traduit par "une douleur anormale au niveau du membre touché".

- En cas de phlébite : Quand il y a une obstruction, la veine se dilate ce qui fait gonfler le membre. La jambe est grosse, rouge et une douleur anormale au niveau du mollet est ressentie.

- En cas d'embolie : La personne a une douleur à la poitrine avec des difficultés à respirer, elle ressent comme un point de côté.

DIAGNOSTIC

Pour diagnostiquer la phlébite des membres inférieurs et estimer la probabilité d'une thrombose veineuse profonde à risque d'évoluer vers l'embolie, les médecins utilisent le score de Wells. Ce score liste les facteurs prédictifs de phlébite ou de thrombose dont :

- Cancer actif (en cours de traitement curatif ou palliatif ou découvert depuis moins de 6 mois)
- Paralysie, parésie ou immobilisation du membre suspect
- Alitement récent > 3 j ou chirurgie majeure datant de moins de 3 mois
- Tension douloureuse localisée
- Œdème global de tout le membre
- Circonférence du mollet augmentée de 3 cm par rapport au membre controlatéral



- Œdème prenant le godet
 - Circulation veineuse collatérale
 - Antécédent de thrombose veineuse
- Si le score est < 2, le malade est à faible risque de phlébite (5%) et si le score est ≥ 2, le risque est égal à 28%.

EST-CE GRAVE ? QUE FAIRE ?

En cas de doute sur des symptômes évocateurs d'une phlébite, il faut consulter un médecin sans attendre pour éviter la possible complication d'une embolie pulmonaire.

La majorité des thromboses se traitent en ambulatoire avec des anticoagulants oraux. Si le thrombus est petit et superficiel, il y a peu de chances que ça dégénère en embolie pulmonaire mais il faut toujours consulter en cas de doute. Le diagnostic de phlébite est confirmé par un doppler des membres inférieurs.

DOSAGE DE D-DIMÈRES

Lors de la formation de caillots, la fibrine est produite en excès et des mécanismes vont la détruire. Parmi les produits de dégradation de la fibrine, on peut trouver les D-dimères, qui, lorsqu'ils sont augmentés, laissent suspecter la présence

d'une phlébite ou d'une embolie pulmonaire. En quoi consiste le dosage des D-dimères ? Comment interpréter les résultats ?

QUE SONT LES D-DIMÈRES ?

Les D-dimères sont des molécules résultant de la destruction de la fibrine, une protéine produite essentiellement lors de la coagulation du sang. La présence de D-dimères dans le sang est normale, mais à taux faible, et son dosage permet en cas d'augmentation importante, de détecter la présence d'un caillot de sang ou thrombus.

Les D-Dimères sont dosés en cas de suspicion de thrombose veineuse profonde (phlébite) ou d'embolie pulmonaire. Néanmoins, les D-Dimères ne sont pas spécifiques, et sont augmentés dans de nombreux autres cas (sujet âgé, certaines infections, femme enceinte).

TAUX NORMAL

Le taux de D-dimères dans le sang est normalement inférieur 500 microgrammes par litre, mais comme tout dosage sanguin, les normes peuvent légèrement varier d'un laboratoire à l'autre.

INTERPRÉTATION DU DOSAGE D-DIMÈRES BAS

Ce test est sensible à plus de 95%. Un faible taux de D-dimères permet d'exclure pratiquement à 100% une embolie pulmonaire ou une thrombose veineuse profonde. Un test négatif inférieur à 500 microgrammes par litre permet d'éliminer formellement une embolie pulmonaire et/ou une phlébite.

D-DIMÈRES ÉLEVÉS

Cependant même si ce test est très sensible, il est peu spécifique : les D-dimères peuvent également être augmentés au cours de certaines situations et provoquer des "faux positifs" : la formation de petites quantités de fibrine peut avoir lieu au décours de situations parfois physiologiques comme lors d'une grossesse, de pathologies inflammatoires, de cancers, de la résorption d'hématome ou après une intervention chirurgicale. Ainsi, une élévation des D-dimères ne signifie pas forcément la présence d'une embolie pulmonaire ou d'une thrombose veineuse profonde.

Quoi qu'il en soit, sa valeur prédictive négative est excellente : l'absence d'augmentation du taux sanguin de D-dimères élimine le diagnostic d'embolie pulmonaire ou de thrombose veineuse profonde. Une augmentation des D dimères ne permet donc pas de faire un diagnostic immédiat de la présence d'une thrombose. Il est indispensable d'effectuer d'autres examens pour affirmer la présence d'un caillot comme un écho-doppler à la recherche de signes de phlébite des membres inférieurs ou un angio-scanner lors d'une suspicion d'embolie pulmonaire.

QUAND CONSULTER ?

Lorsqu'un résultat de D-dimères est élevé, il est nécessaire de consulter un médecin qui saura faire la différence entre un "faux positif" et la présence d'une thrombose. Au moindre doute, il prescrira en urgence, les examens complémentaires indispensables. Inversement, face à un essoufflement inhabituel, une douleur thoracique ou des signes de phlébite, il faut consulter pour que le médecin prescrive un dosage des D-dimères.

Quels sont les aliments qui fluidifient le sang ?

Un sang suffisamment fluide est essentiel pour préserver le système veineux, entretenir la circulation sanguine et garantir une bonne santé cardiovasculaire. Bonne nouvelle, certains aliments ont des propriétés fluidifiantes. La liste et les conseils de Lise Lafaurie, nutritionniste.

LISTE DES ALIMENTS QUI FLUIDIFIENT LE SANG

La prévention des maladies vasculaires et des troubles de la circulation passe avant tout par une alimentation équilibrée, riche en graisses polyinsaturées, en fruits, en légumes, en fibres et en vitamines, et pauvres en graisses saturées et en aliments ultra-transformés. En outre, certains aliments riches en micronutriments particuliers, ont de réelles capacités fluidifiantes. En privilégiant leur consommation, les risques de développer une pathologie cardio-vasculaires sont réduits.

Les poissons gras (saumon, sardine, maquereau, hareng...)

Les omega 3 ont un effet hypocholestérolémiant avéré (qui font baisser le taux de lipides dans le sang) ainsi que des vertus

protectrices des vaisseaux sanguins, qui permettent d'éviter la formation de caillots sanguins. Il est indispensable d'en consommer suffisamment car notre organisme ne sait pas les synthétiser, on dit qu'ils sont "essentiels". On les trouve dans les poissons gras (saumon, sardine, maquereaux ...), dans les fruits oléagineux (noisettes, amandes, noix, graines de lin) et dans certaines huiles végétales (huile de noix, l'huile de colza et l'huile de pépin de raisin).

L'OIGNONS, L'AIL ET L'ÉCHALOTE

Les alliés sont des composés volatiles contenus dans certains légumes bulbes tels que l'ail, l'oignon ou encore l'échalote, accroissent la fluidité du sang et diminuent le risque de thrombose veineuse. Leur consommation régulière contribuerait également à diminuer le taux de mauvais cholestérol sanguin, lui aussi responsable de la formation de plaque d'athéromes.

LA MYRTILLE, LE CASSIS ET LA FRAMBOISE

Antioxydants naturels, aussi connus sous les noms de polyphénols, flavonols ou biofla-

vonoides, les flavonoïdes seraient efficaces pour renforcer et dilater les parois des vaisseaux sanguins

On les trouve dans les baies rouges (myrtille, mûres, cassis, framboises), dans le thé vert (catéchines), dans les agrumes (citroflavonoïdes), dans le raisin et dans la pomme (rutine).

LES MINÉRAUX ET VITAMINES À PRIVILÉGIER

Certains minéraux et vitamines contribuent à la bonne circulation sanguine. C'est le cas :

- Du sélénium que l'on trouve dans les fruits de mer (huîtres, palourdes, crevettes...), les légumes secs, les noix et les abats de dinde ou de poulet.
- Du zinc que l'on trouve dans les fruits de mer, le foie de veau, les champignons shiitakes et les lentilles.
- De la vitamine C présente dans les agrumes, les kiwis et les fruits rouges (cassis, mûre, myrtille...)
- De la vitamine E que l'on peut trouver dans l'huile de tournesol, les noix et les noix.

QUAND PRIVILÉGIER LES ALIMENTS QUI FLUIDIFIENT LE SANG ?

Les aliments qui fluidifient le sang sont des aliments riches en intérêts nutritionnels, efficaces pour préserver la santé et lutter contre les maladies cardio-vasculaires.

Ils sont donc importants pour tout le monde, mais plus encore pour les personnes à risques cardio-vasculaires élevés :

- Les personnes avec des antécédents de maladies cardiovasculaires
- Les personnes fumeuses
- Les personnes atteintes d'hypertension artérielle
- Les personnes avec un taux de cholestérol élevé
- Les personnes en surpoids ou atteintes d'obésité
- Les femmes sous pilule de 3e génération

QUAND LES ÉVITER ?

Il n'y a aucune contre-indication à ces aliments fluidifiants, dont l'action n'est pas suffisamment forte pour provoquer des risques hémorragiques.

PORTES OUVERTES SUR LES MUSÉES

Entrée gratuite

Comment entrer dans l'histoire sans bourse délier ? C'est le pari que propose de relever madame Bendouda, ministre de la culture et des arts pour permettre à la majorité des citoyens (essentiellement des enfants) par le biais des portes ouvertes sur les musées, trois jours durant (du 17 au 20 mai courant). Belle opportunité à saisir...

Excellente initiative que celle d'ouvrir les musées au grand public et à titre gracieux qui plus est. Et c'est ce qui le plus intéressant dans la mesure où les Algériens ont perdu toutes ces bonnes habitudes d'antan lorsque la société respirait par tous ses pores et où donc chaque citoyen trouvait son compte si l'on se dit : à savoir des espaces divers et diversifiés comme dans un service à la carte. Sur un autre registre tout aussi important les citoyens sont restés trop longtemps sevrés de sorties pédagogiques pour cause de Covid-19 qui a réussi soit dit en passant à bouleverser tout l'échiquier mondial par ses répercussions directes et son impact spectaculaire sur l'économie mondiale. Frappée de plein fouet comme tout le monde le sait depuis l'irruption inattendue et indésirable de cet invité qui s'est invité de lui-même en vérité au grand dam d'ailleurs de tous ceux qui avaient d'autres chats à fouetter. Et ils constituent la majorité de la planète. Par ailleurs il faut savoir également que ces portes ouvertes constituent en quelque sorte un avant-gout et un tremplin par la même occasion pour convier tous les amateurs de la lecture du passé (pour mieux comprendre l'avenir) à s'en venir massivement envahir ces musées dans le respect des mesures sanitaires en vigueur cela va de soi et rendre ainsi à



ces objets inanimés (mais qui ont une âme) leur lustre d'antan. Car de mon temps il existait certes moins de musées mais l'affluence régulière des visiteurs en faisait pratiquement un endroit incontournable pour tout citoyen féru de l'ancien et tout autant ouvert au questionnement à propos de sa propre trajectoire dans l'histoire séculaire, voir millénaire dont il est parti intégrante. Et qu'il gagne-

rait donc à mieux connaître et découvrir tous ces objets qui lui parlent et l'interpellent aussi quelque part à leur manière. N'est-ce pas Napoléon Bonaparte quidisait lors de la fameuse campagne égyptienne « du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplant ». C'est dire si elles remontent au temps immémoriaux mais surtout dans leur partie touristique des lieux-dits mondialement

connus. Bien entendu et pour ce qui concerne ces musées il y a lieu de définir une véritable stratégie pour rapprocher essentiellement les enfants de leur patrimoine autant qu'immatériel que matériel. Mais pour ce faire il importe de réapprendre le travail d'équipe et l'interaction entre toutes les institutions ayant le même objet social, culturel et économique. Pour les potaches en plein âge de l'éveil et de la curiosité pour tout potentiel cognitif, organiser régulièrement des visites et sorties récréatives dans ces musées qui ne sont pas fossilisés et donner ainsi aux enfants l'amour des belles choses, des choses inédites dont ils ont cruellement besoin pour aimer davantage leur pays et communier, partant, davantage avec tous les ingrédients civilisationnels ayant contribué à l'émergence d'une civilisation arabo-islamique et berbère. Sans sous-estimer toutes les autres civilisations (phénicienne, romaine, grecque, etc.), considérées par les spécialistes comme le soc et la pierre angulaire de la civilisation universelle. A laquelle nous appartenons en tant que peuples de la méditerranée, du côté de cette rive sud dont il serait peu de dire qu'elle aura fait l'objet de toutes les convoitises et non des moindres en tant que carrefour stratégique et porte de l'Europe pour le repère historique.

Amar Zentar

LES MUSÉES OUVERTS DU 17 AU 20 MAI

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a annoncé, dimanche à Alger, l'ouverture des musées à l'échelle nationale "à titre gracieux" du 17 au 20 mai, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des musées, en vue d'inciter les citoyens à découvrir la richesse du patrimoine national.

Intervenant à l'ouverture des portes ouvertes sur "La sécurité culturelle... enjeu du développement culturel durable" organisées au Centre des Arts et de la Culture au Bastion 23, la ministre a invité les citoyens à se rapprocher de ces espaces qui abritent "la mémoire nationale" afin de "se réconcilier avec le patrimoine qui représente

notre fierté". A ce propos, Mme. Bendouda a salué les efforts déployés par les divers corps de sécurité en matière de protection du patrimoine culturel national, qualifiant ces institutions de "principal partenaire du ministère de la Culture dans la protection du patrimoine culturel national".

"Le combat mené pour la préservation du legs est une cause profondément participative, impliquant instances, organisations, associations et individus, et requérant une coordination au plus haut niveau, à travers la constitution d'équipes de protection pleinement et officiellement habilités à exercer le devoir de riposte au actes de vandalisme

qui entameraient les objets patrimoniaux", a-t-elle souligné.

Mme Bendouda a indiqué que l'amendement de la loi N 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, actuellement sur la table du gouvernement, prendra en compte la valorisation de tout le patrimoine culturel subaquatique au niveau du littoral national. Elle a en outre affirmé qu'elle "suit de plus près" le dossier de découverte des canons historiques dans les eaux du port de Cherchell (Tipaza), où les équipes de recherche archéologique fouillent le site en coopération avec le ministère de la Culture et le Centre national de recherche en archéologie

(CNRA) et en coordination avec le ministère des Travaux publics, ajoutant qu'il était possible de garder ce patrimoine immergé et de le valoriser économiquement en organisant des plongées pour les visiteurs. De son côté, la directrice du Centre des arts et de la culture, Faïza Riache a indiqué que ces portes ouvertes organisées du 16 au 18 mai, ont vu la participation de représentants de divers corps de sécurité spécialisés et de musées, ainsi que des académiciens et des acteurs de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel. Une série d'interventions liées au patrimoine a également été programmée en marge de ces portes ouvertes.

EL-MENEA

Le vieux ksar en quête de réhabilitation et de protection

Le triste état dans lequel se trouve le vieux ksar d'El-Menea pose avec acuité la problématique de la sauvegarde, de la réhabilitation et de la protection des monuments historiques dans le sud du pays, selon des professionnels du patrimoine et des membres de la société civile. Après des décennies de négligence, ce monument est tombé en décrépitude et en ruines où sont organisées actuellement des marches de découverte du patrimoine architectural dans ce vieux Ksar riche en symboles d'une population douée d'un remarquable savoir-vivre et un degré élevé de goût du beau ainsi que l'attachement aux traditions. Face au délabrement progressif de ce Ksar abritant la demeure de la princesse M'barkaBent El-Khass, par les vicissitudes et l'usure du temps, ce joyau de la civilisation ancienne se trouve actuellement dans un état de dégradation accélérée, selon les responsables de la culture.

Ceci à travers des actes de vandalisme opérés par certaines personnes qui extraient des pierres pour les utiliser dans la construction et des galets d'argile grise "Ghassoul" ayant, selon les croyances locales, des vertus à usages thérapeutiques et cosmétiques. Puissant agent de régénération physique, ces galets d'argile grise sont également utilisés dans la géoplagie pour certains malades, a souligné Hadj Cheikh habitant d'El-Menea. "On offre souvent pour les visiteurs et touristes des morceaux d'argile extrait des murs et fondation du Ksar qui est devenu vulnérable menaçant ruine et effondrement", a-t-il précisé. Il a fallu attendre la visite de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en janvier dernier pour que soient enfin levés les lourdes incertitudes pesant sur le vieux ksar d'El-Golea (appellation ancienne), dominant depuis 10 siècles la palmeraie de l'actuelle El-Menea, par la

création officielle d'une antenne de l'Office national de gestion des biens culturels (ONGBC) à El Menea, avec l'acquisition d'un siège mitoyen au vieux Ksar, a indiqué à l'APS le responsable du dossier restauration et réhabilitation à la direction de la culture de Ghardaia, Mohamed Alouani.

Sauvegarder le ksar et réhabiliter son patrimoine

Pour faire face à l'état de décrépitude et de précarité très avancé que connaît cette cité forteresse, les services de la culture ont procédé à l'identification et le diagnostic des dysfonctionnements à l'origine de la dégradation de ce ksar "classé patrimoine nationale depuis 1995", à la délimitation avec précision de l'espace réel du ksar, avec des propositions concrètes élaborées selon une stratégie participative avec la société

civile, afin de sauvegarder le ksar et réhabiliter son patrimoine, a précisé M.Alouani. Ces actions vont permettre outre le gardiennage et le nettoyage du site, la restauration et la revitalisation de ce patrimoine architectural, culturel et historique, en vue de l'intégrer dans la dynamique de développement que connaît la région d'El-Menea et de promouvoir ses potentialités matérielles et Immatérielles et encourager l'investissement touristique créateur de richesse et d'emplois, a-t-il ajouté. Edifié en l'an 928, selon les archives de la direction de la Culture, à la croisée des pistes commerciales qui reliaient l'Afrique du nord de l'époque médiévale à l'empire Songhai subsaharien, le ksar d'El-Menea, "Taourirt" selon une appellation berbère, surplombe de plus de 70 mètres l'oasis d'El-Menea, enserrée dans un méandre de la route nationale RN-1, et offre depuis ses remparts des panoramas spectaculaires d'une rare beauté.

ES SÉTIF Des réserves sur Koulkheir du RCR

«Le RCR a aligné le joueur Younés Koulkheir, alors qu'il était sous le coup d'une suspension pour cumul de cartons».

Voilà une autre affaire de réserves en Ligue 1 algérienne. Après la fameuse affaire Meddahi de la JS Saoura, c'est au tour de la direction de l'ES Sétif de formuler des réserves sur Younés Koulkheir du RC Relizane.

«Le RCR a aligné le joueur Younés Koulkheir, alors qu'il était sous le coup d'une suspension pour cumul de cartons. Le joueur a reçu un premier carton jaune contre l'ASAM, le 26 Janvier 2021, un deuxième face au CSC (12 mars), un troisième face à l'ASO (12 mars) et un quatrième contre la JSK (30 mars). Le



joueur en question n'a pas purgé sa suspension, car il avait pris part à la rencontre de la Coupe de la Ligue jouée le 30 avril dernier face au MCO», a-t-on annoncé dans un communiqué publié

sur la page officielle de l'Entente sur Facebook. La LFP avait fait savoir avant la reprise du championnat que certaines sanctions prises durant la phase aller seront maintenues et devront être purgées pendant la phase retour, dont la sanction pour un match ferme relative à quatre avertissements infligés à un joueur, ainsi que la contestation de décision.

En formulant ces réserves, les Sétifiens espèrent gagner sur tapis vert le match contre le RCR, qui s'était soldé par un nul (2-2), et ajouter deux points supplémentaires à leur capital, alors que le Rapid se verrait défalquer 6 points de son compte. Les dirigeants relizanais ont riposté en émettant à leur tour des réserves sur les tests PCR de certains joueurs de l'ESS qui dataient, selon eux, du 8 mai. Deux dossiers donc sont sur la table de la commission de discipline de la LFP. A suivre... L. B.

MANCHESTER CITY

Mahrez : «Je suis sûr que mon père me regarde de là-haut»

Riyad Mahrez a fait du décès de son père en 2006 une source de motivation. Il veut tout gagner pour lui. « Depuis la mort de mon père en 2006, tout ce que j'ai voulu entreprendre, ça a été une source de motivation. Aller chercher les choses pour lui. Il est dommage qu'il ne soit pas là pour voir. Mais je suis sûr qu'il me regarde de là-haut », a avoué sur RMC Sport la star algérienne de Manchester City, qui veut terminer sa

carrière professionnelle en Angleterre. « Mon avenir ? Je me sens très bien à City. Il n'y a aucune envie de voir ailleurs. Je ne sais pas encore quelle sera ma situation. Mais je suis content à city et c'est dans ce club que j'ai envie d'être... Finir à l'OM ? Non franchement, ce n'est pas quelque chose que je me dise. Je me sens très bien en Angleterre, j'ai vraiment envie de finir ma carrière ici, pourquoi pas à Manchester City »,

a révélé Mahrez qui attend avec impatience la finale de la Ligue des champions d'Europe face à Chelsea, tout en se montrant optimiste. « Non, Chelsea n'a pas l'ascendant psychologique sur nous ! Tous les matchs sont différents. Une finale de Ligue des Champions, ce n'est pas pareil. Cette finale de Ligue des Champions est le plus grand rendez-vous de ma carrière ! », a-t-il précisé.

L. B.

NAHD

Dziri, c'est fini !

La valse des entraîneurs se poursuit en Ligue 1 algérienne. Billel Dziri allonge la liste des "sacrifiés", lui qui a été poussé vers la sortie, dimanche soir, par la direction du NA Hussein Dey, après le nul (1-1) au gout de défaite, concédé à domicile face à un concurrent direct dans la lutte pour le maintien en première division, à savoir l'US Biskra. C'est la contre-performance de trop pour les Sang et Or, qui restaient sur une série de six matchs sans victoire en championnat et une élimination en Coupe de la Ligue par la JSK. Engagé à la place de Nadir Leknaoui, Dziri n'a pu remettre le NAHD dans la bonne direction. Le club est menacé de relégation et c'est un autre enfant du Nasr qu'on annonce à la rescousse, Youcef Bouzidi en l'occurrence. Les Nahdistes se retrouvent à la 16e place au classement de la Ligue 1 algérienne, à l'issue de la 21e journée.

L. B.

COUPE DE LA LIGUE

MCO-WAT, choc des quarts de finale

Le derby de l'Ouest entre le MC Oran et le WA Tlemcen constituera l'affiche des quarts de finale de la Coupe de la Ligue de football, dont le tirage au sort a été effectué ce lundi à Alger. L'USM Alger, qui a sorti son voisin le MCA en 8es, évoluera encore une fois à domicile, cette fois-ci devant l'Olympique Médéa, tandis que la JS Kabylie se rendra à Biskra pour croiser le fer avec les "gars des Ziban". Le dernier match de ces quarts de finale verra le NC Magra, qui a créé la surprise en écartant le CR Belouizdad à Alger même, accueillir la JS Saoura.

Programme des quarts de finale :

- 1- US Biskra - JS Kabylie
- 2- NC Magra - JS Saoura
- 3- USM Alger - O. Médéa
- 4- MC Oran - WA Tlemcen

Demi-finales :

- Vainqueur 1 - Vainqueur 4
Vainqueur 2 - Vainqueur 3

LE FOOTBALL ALGÉRIEN EN DEUIL

Adieu Hadjaoui !



Alors qu'il devait être rapatrié ce lundi, après le message de détresse lancé sur son lit d'hôpital en France, l'ancien gardien de but de l'équipe nationale de football, Samir Hadjaoui, a rendu l'âme dimanche soir des suites d'une longue maladie. Il voulait revoir sa famille, mais le destin en a voulu autrement. Sa mort à l'âge de 42 ans a ému

toute la toile, où les hommages se succèdent. La FAF lui a également rendu hommage sur son site officiel. "Le Président de la Fédération algérienne de football, M. Amara Charaf-Eddine, et les membres du Bureau Fédéral, ont la profonde douleur d'apprendre le décès de l'ancien gardien international Samir Hadjaoui à l'issue d'une lourde pathologie. Le défunt, natif de Tlemcen, a eu une carrière bien pleine et exemplaire qui l'a conduit dans plusieurs clubs dont l'Entente de Sétif, le CR Belouizdad et la JS Kabylie. En cette douloureuse circonstance, le Président de la Fédération algérienne de football et les membres du Bureau Fédéral présentent à la famille éprouvée du défunt, à ses proches et à ses anciens coéquipiers leurs condoléances les plus attristées", a-t-on indiqué dans le message de condoléances publié sur le site internet de la Fédération. Adieu Hadjaoui ! Nos sincères condoléances...

L. B.

LIGUE 2 (16^e JOURNÉE)

JSMB-RCA à l'affiche

Plusieurs duels intéressants sont inscrits au programme de la 16e journée de Ligue 2 de football, prévue mardi, avec en tête d'affiche le choc JSM Béjaïa - RC Arbaâ, soit le leader du groupe Centre qui reçoit son dauphin. La JSMB, solide leader avec 28 points, reste sur un bon nul chez l'IB Lakhdaria, alors que le RCA a remporté une belle victoire à domicile contre l'Amel Boussaâda (3-1). Ce qui promet un duel au sommet, avec le leadership de ce groupe Centre comme principal enjeu. Pour leur part, les trois ténors du groupe Est devront évoluer hors de leurs bases au cours de cette 16e journée, et le hasard du calendrier a voulu qu'ils soient tous confrontés à de sérieux clients, à commencer par le leader USM Annaba, qui devra se rendre chez le MC El Eulma (8e), auteur d'un nul chez l'AS Khroub (0-0). De son côté, le HB Chelghoum Laïd (2e) devra se déplacer chez l'USM Khenchela (5e), alors que le troisième, l'US Chaouia est appelé à aller défier le DRB Tadjanet qui occupe actuellement la 9e place au classement général de la Ligue 2. Ainsi, même si les objectifs sont diamétralement opposés dans ces duels, l'obligation de résultat, elle, semble être un point commun. De son côté, le leader du groupe Ouest, le MCB Oued Sly devra se rendre chez le RCB Oued R'hiou, au moment où le co-leader ASM Oran recevra le SC Ain Defla. Le RCBOR devra recevoir au stade Tahar-Zougari de Relizane et cette situation peut arranger les affaires du MCBOS, car il aura la chance de défier son adversaire sur un terrain neutre. Autre club à devoir recevoir hors de ses bases au cours de cette 16e journée, le WA Boufarik, qui en raison de la suspension de son terrain accueillera l'USM El Harrach au stade de Koléa (Tipasa) dans le groupe Centre. Là encore, la neutralité du terrain pourrait jouer en faveur du club visiteur, comme ce fut le cas pour le MO Béjaïa, qui lors de la 14e journée avait dominé le WAB au stade de Réghaïa. Tous les matchs débiteront à 15h00 suivant la dernière programmation de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT

L'AG électorale reprogrammée pour demain

L'assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne handisport (FAH) aura lieu mercredi (11h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA). Initialement prévue pour dimanche à l'amphithéâtre de l'ENS/STS, Rachid Harraïgue de Dely Ibrahim (Alger), l'AGE mais n'a pas pu être organisée, suite à l'envahissement de la salle par des athlètes qualifiés aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020, qui ont refusé sa tenue. Ils ont expliqué que l'avenir du handisport ne peut pas se décider de cette façon et avec des candidats qui n'ont même pas le niveau requis pour gérer les affaires d'une aussi lourde fédération au riche palmarès. Devant l'impossibilité de réunir les conditions requises pour le déroulement des travaux de la rencontre, les représentants des commissions fédérales de candidature et de recours, en concertation avec le candidat à la présidence, Slimane Maachou, ont proposé de décaler la tenue de l'AGE de 24 heures au siège du (COA), une proposition soumise, pour approbation, à la commission nationale de suivi du renouvellement des structures et instances sportives nationales du ministère de la jeunesse et des sports (MJS), qui a finalement retenu la date du mercredi. Par contre, l'autre postulant à la présidence de la FAH, Abdelhak Benharkou a refusé de prendre part à la réunion, expliquant qu'il a introduit des réserves sur des membres de l'autre liste et attendra une réponse à ses recours. Deux listes, avec à leur tête, Abdelhak Benharkou de la Ligue de Batna et ancien membre de l'exécutif (2004-2008) et Slimane Maachou (Ligue de Béchar) seront en course pour le poste de président et membre du bureau exécutif de la FAH pour le prochain mandat paralympique. Les deux listes étaient composées de 13 autres membres pour le bureau exécutif dont le président et un suppléant pour chacune.

ATLÉTICO MADRID

La folle réponse de Suarez au Real

"Tout le monde me dit que la souffrance est l'une des devises de l'Atlético, mais je n'y pensais pas beaucoup", dira l'ex-buteur du Barça.

Quelle 37e journée de folie en Espagne ! Après une première période bien pauvre, la lutte entre le Real Madrid et l'Atlético s'est accéléré de manière spectaculaire. Et les Colchoneros ont finalement montré qu'ils avaient les épaules pour la lutte pour le titre. En effet, les hommes de Simeone ont pourtant vécu le pire scénario. Alors que Nacho a inscrit un but décisif pour le Real Madrid sur la pelouse de l'Athletic Bilbao (1-0), les hommes de Zinedine Zidane ont d'autant plus cru prendre le pouvoir lors de cette avant-dernière journée que Budimir a ouvert le score peu après face à l'Atlético. Mais deux buts de Lodi et Luis Suarez dans les dix dernières minutes ont permis aux Colchoneros d'inverser la vapeur (2-1) et de garder la main dans la course pour le titre. « Lors de la pause aquatique, ils nous disent que le Real Madrid gagne et être très nerveux vous fait parfois mal, mais nous avons eu la patience et nous avons continué à nous procurer des chances. Gagner à Valladolid sera le match le plus important de la saison. Nous en avons eu beaucoup, mais celui-ci est trop important. Tout le monde me dit que la souffrance est l'une des devises de l'Atlético, mais je n'y pensais pas beaucoup. Mais il y a l'effort et le sacrifice de l'équipe, avec de nombreuses



personnes qui travaillent pour que le club puisse atteindre ses objectifs. Ce sont des moments de bonheur, on ne mérite pas de souffrir autant qu'on souffre, c'était l'un des meilleurs débuts de saison. Nous avons échoué plusieurs fois, moi en particulier. Mais pour gagner la Liga, il faut souffrir », a réagi l'ex-buteur du Barça.

SIMEONE CONCENTRÉ SUR VALLADOLID !

Diego Simeone lui a préféré saluer la performance de son équipe tout en se focalisant déjà sur la semaine prochaine : « Nous étions uniquement concentrés sur notre match. Je pense que les changements nous ont donné de la fraîcheur et ont fini par clôturer un match où lorsque nous attaquions avec moins de précision, nous avions plus de force, et on a inscrit deux buts. La joie et le travail se reflètent dans ce que nous avons montré toute la saison, être une équipe. Je leur ai dit lors

de la pause aquatique que la première chose était de combattre et que cela nous mènerait à la victoire. Un superbe but de Lodi avec une superbe passe de João, puis un but d'attaquant de Suárez. Je ne pense pas négativement. Nous voulons travailler d'abord pour nous reposer, puis arriver frais. Ce sera une finale à Valladolid avec un adversaire qui a aussi besoin de victoire. Il n'y a rien d'autre qui me passe par la tête que de bien préparer la semaine. Nous avons choisi ce métier en essayant de faire de notre mieux pour arriver à ce moment. Certains doivent gagner et d'autres perdent, mais nous le faisons avec toute la passion, la meilleure prédisposition et il y a d'autres équipes qui le font aussi ». Pour rappel, l'Atlético Madrid dispose de deux points d'avance sur le Real Madrid avant la 38e journée alors que les Colchoneros se déplaceront à Valladolid tandis que les Merengue recevront Villarreal.

REAL MADRID

Le démenti de Zidane

Au sortir de la courte - mais précieuse - victoire de son Real Madrid sur la pelouse de l'Athletic Bilbao, dimanche, pour le compte de la 37e journée de Liga (0-1), Zinedine Zidane a évoqué son avenir au club. « Comment pourrais-je dire maintenant aux joueurs que je m'en vais ? On joue notre vie et je dirais que je pars ? Vous pouvez dire ce que vous voulez, je ne dirai jamais cela à mes joueurs », dit le coach merengue en conférence de presse, ainsi cité par RMC. Une allusion aux gros titres des médias espagnols qui assurent ces jours-ci que le technicien marseillais a d'ores et déjà annoncé à son vestiaire son départ à la fin de la saison. « On verra à la fin de la saison mais pour l'instant je suis là, et il nous reste un match. » Un match pour le titre potentiellement puisque le Real n'a que deux longueurs de retard sur l'Atlético, et

l'avantage de la différence de buts particulière. Les Benzema et consorts recevront Villarreal tandis que les Matelassiers se rendront sur le terrain de Valladolid dimanche prochain.

BENZEMA, UN RECORD À RENDRE JALOUX DESCHAMPS

Si Karim Benzema est resté muet, dimanche, face à l'Athletic Bilbao, le Real Madrid n'en a pas moins remporté un succès crucial au Pays basque, les Merengue, vainqueurs 1-0 à San Mames, restant ainsi au contact de l'Atlético Madrid avant la dernière journée de Liga, le week-end prochain. Cette victoire a également permis au Français de s'offrir un nouveau record. L'attaquant madrilène a en effet enregistré à Bilbao sa 514e victoire en carrière. Rien de moins que le total le plus élevé pour un joueur français. Avec 514 succès, l'an-

ancien Lyonnais surpasse Thierry Henry, dont le compteur s'était arrêté à 513 victoires. Et la performance du n°9 madrilène est d'autant plus impressionnante qu'il a signé ses 514 victoires en seulement 787 matches contre 917 rencontres pour l'ancien Gunner. A noter que Didier Deschamps, considéré comme l'une des plus belles machines à gagner du football français, n'apparaît pourtant pas dans le Top 10 des joueurs tricolores les plus victorieux. Derrière Karim Benzema et Thierry Henry, c'est Patrice Evra qui apparaît sur la troisième marche du podium avec 478 victoires, Claude Makelele et Lilian Thuram complétant le Top 5 avec respectivement 467 et 457 succès. Suivent Robert Pirès (425), Zinedine Zidane (420), Franck Ribéry (416), Marcel Desailly (404) et Hugo Lloris (401).

FC BARCELONE

Koeman, c'est fini ?

Battu par le Celta Vigo (1-2) en Liga dimanche, le FC Barcelone a officiellement fait une croix sur le titre de champion d'Espagne. Désormais assuré de terminer 3e ou 4e, le club catalan a déçu sur cette fin de saison avec seulement 1 victoire sur les 5 derniers matches. Et justement, cette mauvaise série a grandement fragilisé la position de l'entraîneur Ronald Koeman. Malgré un contrat jusqu'en juin 2022, le technicien néerlandais a désormais 99% de chances de quitter son poste au terme

de cet exercice selon les informations de la radio RAC1. En effet, le président des Blaugrana Joan Laporta se montre mécontent du visage affiché par l'équipe dans ce sprint final et souhaite lancer un nouveau cycle avec un autre coach. A suivre...

LE BARÇA S'OFFRE UNE PREMIÈRE C1 FÉMININE

Pour la première fois de l'histoire de sa section féminine, le Barça a décroché la Ligue des champions dimanche soir. Au

terme d'une finale à sens unique, les Catalanes se sont imposées 4-0, grâce à un csc de Leupolz (1ère), un penalty de Putellas (12e) et des buts signés Bonmati (20e) et Hansen (36e). Passées à côté de leur première finale de C1 ici à Göteborg, les Londoniennes ont tout de même limité la casse en seconde période. Le FC Barcelone devient là le premier club espagnol à s'adjuger la Champions League féminine, après cinq années de règne lyonnais notamment.

PARIS SG

Mbappé, du jamais vu depuis 1998 !

Le PSG a passé un dimanche des plus tranquilles. Bien aidé par la double peine infligée au Stade de Reims après seulement 10 minutes avec penalty plus exclusion de Yunus Abdelhamid, le club de la capitale n'a fait qu'une bouchée des Rémois, étrillés 4-0 au Parc des Princes. Et la soirée des Parisiens a été d'autant plus réussie que dans le même temps, Lille a dû se contenter d'un match nul (0-0) face à Saint-Etienne. De quoi permettre aux Rouge et Bleu de revenir à une longueur des Dogues à une journée de la fin. Et une fois encore, le PSG peut bien remercier Kylian Mbappé. Déjà auteur d'un doublé trois jours plus tôt, à Montpellier, pour son match de reprise après quinze jours d'absence, le champion du monde tricolore a en effet provoqué le penalty transformé par Neymar avant d'inscrire le but du break avant même la demi-heure de jeu. Un but qui permet au Français de conforter son statut de meilleur buteur de Ligue 1 avec désormais 26 réalisations au compteur. Grâce à ce but, l'ancien Monégasque atteint également la barre des 40 réalisations cette saison toutes compétitions confondues. De quoi en faire le deuxième meilleur buteur européen, loin derrière Robert Lewandowski (47 buts), mais devant Erling Haaland (39) et Lionel Messi (38). Ces 40 buts constituent par ailleurs non seulement sa meilleure marque personnelle mais également un record pour un joueur français depuis 1998. Il faut en effet remonter à Stéphane Guivarch, auteur de 46 buts avec Auxerre lors de la saison 1997-98 pour trouver un Français plus prolifique, Thierry Henry n'ayant jamais fait mieux que les 39 buts inscrits lors de la saison 2003-04.

BORUSSIA DORTMUND

Haaland, décision prise !

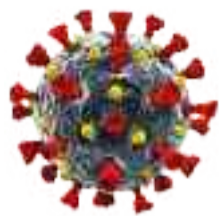


Si aucun scénario n'est à exclure en football, on peut affirmer que dénicher Erling Haaland du Borussia Dortmund ne sera pas chose aisée. L'opération s'apparente même à une mission impossible, à l'heure actuelle, si l'on se fie aux décideurs du club allemand. Michael Zorc, le directeur sportif du Borussia Dortmund, s'est exprimé sur le feuilleton ce dimanche. Pour l'emblématique dirigeant des Jaune et Noir, Haaland ne bougera pas. « Haaland jouera avec nous la saison prochaine », a lancé Zorc au micro de Sky - dans des propos relayés par L'Équipe - avant de préciser, de façon tout aussi catégorique : « Je l'ai dit partout : nous continuons à prévoir l'équipe autour de lui. Je pourrais le dire cinq fois de plus, si c'est ce que vous voulez ». Le message est passé.

LIVERPOOL

Alisson dédie son but à son père

« C'est mon plus beau but. » Avec un peu d'humour, Alisson Becker a commenté ce qui évidemment le tout premier but de sa carrière, un but décisif qui a permis à Liverpool d'arracher un succès important à West Brom (1-2), dimanche. Beaucoup plus sérieusement, le gardien brésilien a dédié ce but à son père, décédé en février par noyade. « J'espère qu'il était là pour le voir, je suis sûr qu'il l'a célébré avec Dieu à ses côtés, a-t-il confié. C'est beaucoup d'émotions. Il s'est passé beaucoup de choses pour moi et ma famille ces dernières semaines, mais le football est ma vie. Je joue depuis que je suis tout petit, avec mon père. »



PANDÉMIE DE COVID-19

174 nouveaux cas, 117 guérisons et 7 décès en 24 heures

LA SOCIÉTÉ A ANNONCÉ UN PROGRAMME DE «RESTRICTION» AVANT DE SE RÉTRACTER

Qui prend les décisions à la SEAAL ?

Que se passe-t-il à la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) ? Qui y décide ? En effet après avoir annoncé hier, des restrictions dans l'alimentation en eau potable dans toutes les communes de la wilaya d'Alger à compter d'aujourd'hui, la société a, dans la même journée, précisé dans un autre communiqué laconique sur sa page Facebook que « le programme de distribution d'eau potable établi le 7 avril 2021 durant le mois de ramadhan pour Alger est toujours en vigueur et reste inchangé ». Quelques heures avant, pourtant, la SEAAL qui gère aussi la production et l'alimentation en eau potable de Tipasa, a précisé que l'alimentation en eau potable de toutes les communes d'Alger sera assurée quotidiennement de 12 heures à 20 heures à partir de ce mardi ». Une mesure de restriction explique encore la SEAAL qui vise la sécurisation et l'optimisation de la ressource en eau, mettant en avant pour justifier cette « rationalisation » « la baisse de la pluviométrie enregistrée durant les trois dernières années » engendrant « une perte dans le volume de production de 340 000 m3 par jour (de 1,2 million/j de m3 à 860 000 m3/j) ». aussi, a-t-elle recommandé aux consommateurs « de consommer de manière rationnelle et d'être solidaires pour assurer la disponibilité de l'eau à tous », tout en soulignant qu'un programme d'urgence a été mis en place pour améliorer cette situation ». Quelle mouche a donc piqué les responsables de la SEAAL pour revenir en l'espace d'un laps de temps sur un « programme » qu'elle a établi et surtout après avoir informé les consommateurs pour qu'ils prennent leurs dispositions ? Cet imbroglio intervient, faut-il le noter, à la veille de la fin du contrat de gestion délé-



guée du partenaire français (août) qui ne sera probablement pas renouvelé à en croire le ministre des Ressources en eau Mustapha Kamel Mihoubi. «Le partenaire français a failli à ses engagements, notamment dans le cadre de son troisième contrat, puisque il n'y a pas eu d'efforts en matière de lutte contre les fuites», avait déploré M. Mihoubi, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne 3, en avril dernier. Il avait souligné que la SEAAL n'a pas mis les moyens nécessaires pour évaluer et résorber le phénomène des fuites d'eau qui représente le «maillon faible» de cette société créée en 2006. Le ministère a même engagé selon lui, deux audits, sur la base desquels il va trancher sur la reconduction ou non du contrat avec le partenaire français. «Le contrat est en vigueur et les engagements doivent être respectés, nous verrons à la fin du contrat s'il sera reconduit ou non. (...)

Mais je pense que pour le contrat III, il y a eu des irrégularités en matière de gestion. La SEAAL a géré quand la ressource a été abondante mais dans le contexte actuel de déficit, il y a un effort supplémentaire à faire », a-t-il déclaré. Le mode de montage actuel du contrat «ne répond pas aux exigences actuelles » et doit être revu, avait-il tranché. Détenue respectivement par l'Algérienne des eaux (70%), l'Office national de l'assainissement (30%), la SEAAL est gérée par le groupe international Suez depuis sa création en 2006 à travers trois contrats. Le dernier contrat a été signé en 2018 pour une durée de trois ans, et il porte sur la performance des services de l'eau et de l'assainissement d'Alger et de Tipasa et l'accompagnement des deux opérateurs nationaux (ADE et ONA) dans l'acquisition de savoir-faire métier.

A. I.

BOUMERDÈS

Découverte de la Galère portugaise à Dellys

Des pêcheurs ont découvert au niveau de la plage Sikha de Dellys (Est de Boumerdès), un animal marin dénommé Physalia physalis, constituant un danger pour la santé de l'homme, notamment les pêcheurs et les estivants, a-t-on appris hier auprès du Directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya. «Il y a quatre jours, des pêcheurs ont découvert 'fortuitement' cet animal marin à la plage Sikha de Dellys, avant de le remettre à la Direction du secteur, qui après l'avoir minutieusement examiné, l'a transféré au Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aqua-

culture de Bou Ismail (Tipasa), afin de le soumettre aux examens et analyses nécessaires pour déterminer sa dangerosité», a indiqué à l'APS, Habbache Hamza. Selon le même responsable, il s'agit d'une «fausse méduse», dénommée Physalia physalis, également appelée la Galère portugaise, «dont le toucher peut provoquer de graves brûlures chez l'homme et dont les lésions urticantes peuvent entraîner un collapsus cardio-vasculaire, pouvant entraîner la mort», a-t-il expliqué. «Le danger de cet animal réside dans ses sécrétions, qui une fois déposées sur la peau, peuvent pénétrer dans

le sang qui les fait circuler dans le corps humain», a-t-il ajouté, précisant que cet animal, de couleur bleue tirant vers le violet, n'est pas originaire de la Méditerranée. Il a été porté par les courants marins à partir de l'océan, en raison de sa légèreté et vu qu'il flotte en surface, a-t-il expliqué.

M. Habbache Hamza a lancé, à l'occasion, une mise en garde aux pêcheurs et aux citoyens en général, à l'approche de la saison estivale, à «éviter de toucher cet animal en cas de sa découverte et d'en informer, immédiatement, les autorités compétentes».

FAF

Amara enfin félicité par Infantino

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF), Charaf-Eddine Amara, a reçu enfin un message de félicitations et de soutien de la part du patron de la Fédération internationale de football (Fifa) Gianni Infantino. «Vos connaissances, votre leadership et votre expérience, auront sans aucun doute un impact sur le développement de notre beau jeu dans votre pays. Convaincu du potentiel du football en Algérie, vous pouvez compter sur mon soutien personnel et sur l'aide de la Fifa pour atteindre cet objectif. Les portes de -Home Fifa- vous seront toujours

ouvertes», a écrit le patron de l'instance internationale dans sa lettre de félicitations publiée ce lundi sur le site internet de la FAF. Infantino n'a pas omis de souhaiter «bonne chance et plein succès pour tous les défis» qui attendent le nouveau président de la FAF et son équipe, afin de «créer et être témoin d'un héritage durable pour l'avenir du football en Algérie». Il est à rappeler que Amara a rencontré Infantino à Doha (Qatar), en marge du tirage au sort de la Coupe arabe 2021 de la Fifa, prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre.

L. B.



Au fil du jour

La terre se transmet comme la langue

Par Rachid Ezziane

Il avait raison le martyr de la poésie et de la versification. L'amour de la terre est un legs maternel. Il se transmet de mère à fils. De génération en génération. Comme se transmet la langue. Comme la langue que nous apprenons de nos mères, la terre est inaliénable. Elle ne s'achète pas. Elle ne se vend pas. Elle ne se donne pas en cadeau. Jamais ! La langue maternelle aussi. Car « La maison est plus belle que le chemin vers la maison en dépit de la trahison des fleurs », chantait Mahmoud Darwich. Les chemins qui mènent à la terre des ancêtres ont beau être pavés, de roses ou d'épines, d'asphalte ou de marbre, ils ne sauront occulter notre amour pour la terre où sont ancrées nos racines millénaires.

Chaque pierre que lance le jeune palestinien aux blindés de Tshal porte un bout de cette terre. Comme la langue maternelle, elle défie le temps, ses siècles et ses ans. L'Histoire le confirme dans sa science. A jamais irréversible !

On aime la terre comme on aime la langue de nos mères. Avec le temps et l'âge elle devient humus. Limon de la chair. Ou chair du limon. Si la langue fait nos connaissances, nos opinions, nos préjugés, la terre les consolide et les rend partie prenante de notre culture. Et alors personne ne pourra arracher la terre du cœur de l'homme. Et même des talons de ses chaussures...

Et le poète Mahmoud Darwich sait de quoi il parle :

« Un astre passa à l'horizon,
Descendant...descendant.

Ma chemise était

Entre feu et vent,

Et mes yeux pensaient

A des dessins sur le sable.

Et mon père a dit un jour :

Celui qui n'a pas de patrie,

N'a pas de sépulture

... Et il m'interdit de voyager ! »

Et la sépulture est creusée dans la terre. Et l'on accompagne le linceul au fond de la terre avec la langue en psaumes. Et la tombe, comme la maison, devient plus belle que le chemin qui mène vers elle. Car la tombe restera à jamais ancrée dans la terre, comme la langue dans le cœur.

On hérite la terre comme l'on hérite le nom, la culture et l'éducation. Et c'est ce qui nous restera quand on aura tout perdu. Et celui qui garde sa terre et sa langue n'aura rien perdu. C'est pour cette vérité que se battent les Palestiniens. Et ils vaincront. Comme nous nous avons vaincu ceux qui ont voulu nous prendre notre terre et notre langue...

Et le poète reprend sa plume. De plus belle. Il lance son état d'âme d'enfant témoin de la terre qui se transmet comme la langue :

« Je suis le témoin du massacre,

Le martyr de la cartographie,

L'enfant des mots simples.

J'ai vu les gravats, ailes,

Et vu la rosée, armes.

Lorsqu'ils ont refermé sur moi la porte de mon cœur,

En moi dressé les barrages,

Instauré le couvre-feu,

Mon cœur est devenu une ruelle,

Mes côtes, des pierres.

Et l'œillet est apparu,

Apparu l'œillet. »